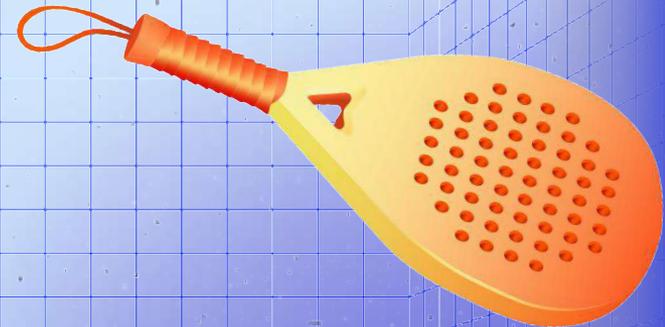


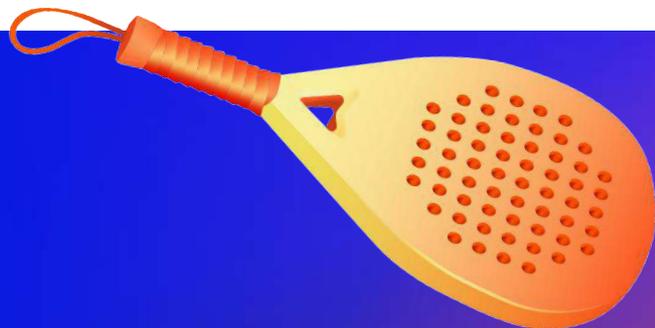


# LE GUIDE DE LA COMPÉTITION PADEL 2025



LE  
**PADEL**  
A TOUS  
LES COUPS

PUBLICATION – SEPTEMBRE 2025



# CHAPITRE I. REGLES GENERALES

# LA LICENCE : ANNEE SPORTIVE 2026



## Licences Jeunes

- Padel (0-18 ans) => 22€
- Multi-raquettes moins de 6 ans => 13€
- Multi-raquettes (7-18 ans) => 23€
- Multi-raquettes Web => 34€

## Licences Adultes

- Padel => 26€
- Multi-raquettes => 33€
- Multi-raquettes Web => 49€

La licence est valable du 1<sup>er</sup> septembre 2024 au 31 août 2026

[Vous pouvez consulter ici les informations et avantages sur les licences](#)

## Pour pouvoir participer aux tournois de Padel FFT, il faut

- Être licencié(e) FFT sur le millésime en cours (licence Multi-raquettes ou Padel) à la date limite d'inscription fixée par l'organisateur sans distinction de club d'appartenance de la licence (licence Web autorisée) ni de nationalité,
- Répondre à la catégorie d'âge de l'épreuve. Aussi, un joueur\* (\*entendre par joueur : joueuse ou joueur) de 55 ans peut aussi participer à une épreuve de 45 ans et plus ou senior, et un joueur de 11 ans peut participer à une épreuve senior ou de 18 ans et moins.

## Pour pouvoir participer aux championnats, il faut

- Pour les championnats de France interligues jeunes, les joueurs doivent disposer de la nationalité française.
- Pour participer à un championnat interclubs, quelle que soit la catégorie d'âge et quel que soit le niveau de la compétition, il faut que le joueur soit licencié dans le club, ou bien licencié Multi-raquettes dans un autre Club de Tennis ou de Tennis & Padel et « rattaché » à ce club pour le championnat considéré.  
*Un joueur peut donc être licencié dans un club d'une ligue A pour le Tennis mais « rattaché » à un club d'une ligue B pour des championnats interclubs de Padel.*
- Les championnats départementaux ou régionaux par paires, qualificatifs pour les championnats de France, sont ouverts aux joueurs de nationalité française, et aux paires dont au moins un des deux joueurs est licencié dans le comité ou la ligue organisatrice.

## Les championnats par paires

### Jeunes

- Les championnats départementaux et/ou régionaux par paires, U12 & U14 filles et garçons (non qualificatifs à un championnat de France)
- Les championnats départementaux et/ou régionaux par paires, U16 & U18 filles et garçons, qualificatifs pour les championnats de France
- Les championnats de France U16 & U18, filles et garçons

### Seniors

- Les championnats départementaux seniors, dames et messieurs, qualificatifs pour les championnats régionaux
- Les championnats régionaux seniors, dames et messieurs, qualificatifs pour les championnats de France
- Les championnats de France seniors, dames et messieurs

### Seniors Plus

- Les championnats départementaux seniors plus 45 & 55 ans, dames et messieurs, qualificatifs pour les championnats régionaux
- Les championnats régionaux seniors plus 45 ans, dames et messieurs, qualificatifs pour les championnats de France
- Les championnats régionaux seniors plus 55 ans, dames et messieurs
- Les championnats de France 45 ans, dames et messieurs

## Les championnats par équipes, interclubs ou interligues

### Gérés par les comités

- Les championnats par équipes départementaux

### Gérés par les ligues

- Les championnats par équipes régionaux, dont la division Régionale 1 seniors, qualificative aux conférences interrégionales

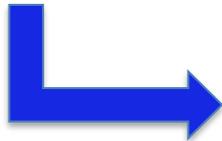
### Gérés par la FFT

- Les conférences interrégionales Est/Ouest, dames et messieurs, qualificatives à la division Nationale 1 (championnats de France)
- Les championnats de France de division Nationale 1 : 16 équipes messieurs et 8 équipes dames
- Les championnats de France interligues 14 ans et moins (U14) ; chaque équipe de ligue étant composée de 2 paires U14 garçons + 1 paire U14 filles

## Les tournois

- Les tournois peuvent être organisés par la FFT, les ligues, les comités départementaux, les clubs affiliés ou structures habilitées.

### Les différentes catégories de tournois



- P 25
- P 100
- P 250
- P 500
- P 1000
- P 1500
- P 2000



*Certaines épreuves sélectionnent les paires au classement, et certaines épreuves masculines autorisent la participation de joueuses selon certaines règles (cf. Les Cahiers des Charges des compétitions)*

- Elles se différencient en fonction des points et/ou du prize money distribués

***NB : les championnats par paires ainsi que les championnats par équipes sont également valorisés en fonction de leur niveau de compétition ou de leur importance, et intègrent donc le calcul du classement (cf. Le guide du classement)***

# LES CATEGORIES



## Jeunes

- Garçons / Filles 9/10 ans
- Garçons / Filles 11/12 ans
- Garçons / Filles 13/14 ans
- Garçons / Filles 15/16 ans
- Garçons / Filles 17/18 ans

## Seniors

- Messieurs / Dames / Mixtes Seniors
- Messieurs / Dames / Mixtes +45 ans
- Messieurs / Dames / Mixtes +55 ans



- Un joueur de la catégorie U10 ne pourra participer qu'à des compétitions U10, U12 ou U14.
- La compétition est interdite aux catégories d'âge 8 ans ou inférieures.

*La catégorie d'âge d'un joueur est déterminée par l'article 6 des Règlements Sportifs FFT et se calcule en soustrayant l'année de naissance à l'année sportive.*

*Exemple : pour l'année sportive 2026 qui débute le 01/09/2025 et se termine le 31/08/2026, un compétiteur « 45 ans et plus » est né en 1981 ou avant ( $2026-1981 = 45$ ).*

***NB : pour les compétitions internationales, le calcul de la catégorie d'âge se fera en tenant compte de l'année civile et non de l'année sportive FFT (année civile - année de naissance = catégorie d'âge internationale).***

- Toutes les paires / équipes doivent être ordonnées de 1 à N par ordre de poids
- En fonction de la formule sportive, les enchaînements possibles sont :
  - Enchaînement de tableaux (TMC)
  - Poules + tableau + tableau final
  - Poules + tableau final ou TMC

**Un tableau affiché ne peut pas être modifié**



**Obligation de proposer 3 matchs minimum par paires ou par équipes**

- Cette règle n'est pas obligatoire pour les championnats par équipes.

# LES FORMATS DE JEU



- **Format A1 : 3 sets à 6 jeux, avec jeu décisif à 6-6**
  - **Format A2 : idem que A1 et avec point décisif**
  
  - **Format B1 : 2 sets à 6 jeux, avec jeu décisif à 6-6 ; 3<sup>ème</sup> set = super jeu décisif à 10 points**
  - **Format B2 : idem que B1 et avec point décisif**
  
  - **Format C1 : 2 sets à 4 jeux, jeu décisif à 4/4 ; 3<sup>ème</sup> set = super jeu décisif à 10 points**
  - **Format C2 : idem que C1 et avec point décisif**
  
  - **Format D1 : 1 set à 9 jeux, jeu décisif à 8-8**
  - **Format D2 : idem que D1 et avec point décisif**
  
  - **Format E1 : 1 set à 10 points**
- 
- **Les compétitions jeunes, en plus du format E, n'utiliseront que des formats avec point décisif**
  
  - **Un même coefficient (1), pour tous les matchs, quel que soit le format**

- **Si 2 matchs par jour, alors format(s) au choix.**
- **Si 3 matchs par jour, alors le joueur ne pourra disputer que 2 matchs maximum au format A1 ou A2.**
- **Si 4 matchs par jour, alors il ne pourra jouer que 2 matchs maximum au format A1 ou A2 et 3 matchs maximum au format B1 ou B2.**
- **5 matchs par jour, alors il ne pourra jouer aucun match au format A1 ou A2, et au maximum 3 matchs au format B1 ou B2.**
- **6 matchs par jour, alors uniquement formats C1 ou C2 ou D1 ou D2 (sur la journée).**
- **7 matchs par jour ou plus, il ne peut s'agir que de tournois P 25 organisés sur une soirée ou demi-journée ou journée, et utilisant principalement le format E. Le joueur devra disputer au maximum 2 matchs au format C1 ou C2 ou D1 ou D2.**

# TEMPS DE REPOS MINIMUM



- 1h30 après un match au format A1 ou A2
  
  - 1h après un match au format B1 ou B2
  
  - 30 min après un match au format C1 ou C2 et D1 ou D2
  
  - 15 min après 3 parties consécutives au format E
- 
- Si le Juge-Arbitre en est d'accord, le temps de repos réglementaire peut ne pas être pris. Dans ce cas, il faudra l'accord écrit des 4 joueurs, chacun devant signer la décharge de responsabilité auprès du Juge-Arbitre.
  
  - Formulaire de décharge de responsabilité à télécharger sur le site [fft.fr](https://www.fft.fr) :

<https://www.fft.fr/competition/padel/organiser-un-tournoi-de-padel>

## Plusieurs qualifications de JAP ( Être licencié et âgé de 18 ans et plus )

### JAP 1

Le JAP 1 est compétent pour organiser, sur le territoire de son département, toute compétition de padel, homologuée par la FFT, P 25 ou P 100 uniquement, et par équipes au niveau départemental (valorisation maximale en P 100).

Avec l'accord formel des comités concernés, il peut officier sur le territoire d'un autre comité de sa ligue.

### JAP 2

Le JAP 2 est compétent pour organiser, sur le territoire de sa ligue, toute compétition de padel, homologuée par la FFT, du P 25 au P 1000 inclus.

Avec l'accord formel des ligues concernées, il peut officier sur le territoire d'une autre ligue.

### JAT 3 PADEL

Le JAT 3 PADEL est compétent pour organiser, sur le territoire national, toute compétition de padel homologuée par la FFT, par paires ou par équipes.

### JAPI

Le JAPI (International) a la même compétence que le JAP3, étendue aux compétitions internationales.

**Le JAP ne peut pas être coach d'une ou plusieurs paires lors des tournois et championnats qu'il juge arbitre.  
Le JAP ne peut pas être joueur lors d'un championnat par paires ou par équipes qu'il juge arbitre.**

## Avant le tournoi

- Concertation avec le comité de tournoi
- Préparatifs : vérifier les inscriptions, planning, tableaux, convocations, etc.
- Effectue le tirage au sort, devant témoins ou en direct avec la présence des joueurs et / ou spectateurs

## Pendant le tournoi

- Régler les problèmes des joueurs
- Gérer la compétition

**Être présent**



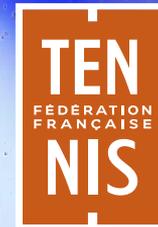
## Après le tournoi

- Clôturer le tournoi sur l'application Padel et en publier les résultats dans les 24h suivant la fin du tournoi

**Autres qualifications ( Être licencié et être âgé de 13 ans )**

**AP : Arbitres**

**Superviseurs**



# LA DEMANDE D'HOMOLOGATION & LA SAISIE DES RESULTATS



## Les homologations des tournois P25 au P500

### Process

- Le club affilié ou la structure habilitée FFT doit saisir sa demande d'homologation directement dans l'application ADOC : <https://adoc.app.fft.fr/adoc/>
- Le libellé à choisir pour homologuer le tournoi sera celui de la plus haute épreuve de l'homologation.  
*Exemple: une homologation comprend une épreuve Messieurs P 500, une épreuve Dames P 250, et une épreuve Mixtes P 100, alors il faudra choisir « Tournoi P 500 ». Les droits d'homologation seront appliqués une seule fois, sur la plus haute catégorie d'épreuve.*
- Une fois l'homologation saisie par le Club, celle-ci est alors visible par la ligue dans la base administrative fédérale.



*Certaines épreuves masculines pouvant être ouvertes aux dames, n'oubliez pas dans ce cas de cocher la case « Autoriser les dames = Oui ».*

### Ensuite :

- Mail envoyé au JAP qui doit accepter sa désignation dans l'application 'JA Padel'  
<https://beach-padel.app.fft.fr/beachja/logout/>
- Validation ou non par la ligue ou le comité (la ligue a toute liberté d'homologuer ou non un tournoi dans le cadre de l'harmonisation de son calendrier).
- Publication dans TENUP (*application web et mobile à télécharger gratuitement*).

## Seniors et Seniors + : P25 au P500

- Une homologation ne pourra comprendre que 3 épreuves maximum : une épreuve Messieurs (DM) et/ou une épreuve Dames (DD) et/ou une épreuve Mixtes (DX).
- Ces demandes d'homologations sont gérées directement par les ligues et / ou comités.

## Seniors : P1000 / P1500 / P2000 /

### Championnats et interclubs nationaux

- Le processus d'homologation de ces épreuves est harmonisé par la FFT, ainsi que la désignation des JAP ( Sauf sur les P1000, où le club organisateur choisit son JAP).
- Un appel à candidatures a été lancé à l'ensemble des clubs, début d'année civile, pour l'organisation des TNJ ( Tournois Nationaux Jeunes ), Tournois P 1500 et P 2000, se déroulant entre le 01/09/2024 et le 31/08/2025, avec des dates fixées par la FFT.

*Le Conseil National du Padel (CNP) arbitre et harmonise le calendrier fédéral :*

- Les TNJ, P 1500, P 2000 et Championnats de France seront saisis directement par la FFT dans la Base administrative fédérale.

*Dans tous les cas, une fois que le JAP a accepté sa désignation dans l'application « JA Padel », seule la FFT (le Siège) peut valider le tournoi pour publication dans TENUP.*

## Les championnats par paires et par équipes

- **Même principe que pour les tournois, sauf qu'il revient à la ligue ou au comité de saisir directement l'homologation au sein de la base administrative fédérale.**
- **Le délai d'homologation pour ces championnats est à la discrétion des ligues et comités organisateurs.**
- **Le processus est exactement le même, à l'exception de la saisie de la demande d'homologation qui se fait donc directement dans la base fédérale :**
  - **Mail envoyé au JAP qui doit accepter sa désignation dans l'application 'JA Padel'**
  - **Validation par la ligue ou le comité**
  - **Publication dans TENUP**
  - **Enregistrement des résultats par le JAP à l'issue de la compétition (délai de 24h maximum)**

## Tournois Jeunes

- **Ils sont illimités et ne rentre pas en compte dans l'indexation pour les clubs.**
- **Le droit d'homologation est gratuit pour ces tournois.**

## Tournois internes

- **Un Club ne pourra homologuer qu'un seul tournoi interne par année sportive, épreuves P 250 maximum.**
- **Le droit d'homologation est de 21€**
- **Les participants doivent être Licenciés, rattachés ou adhérents au club organisateur.**

## Les délais

**P 25**

- 1 semaine minimum avant le premier jour de la compétition

**P 100**

- 2 semaines minimum avant le premier jour de la compétition

**P 250**

- 3 semaines minimum avant le premier jour de la compétition

**P 500**

- 4 semaines minimum avant le premier jour de la compétition

**P 1000**

- 6 semaines minimum avant le premier jour de la compétition  
(Validés par le FFT)



Pour les P 1500 et P 2000, la FFT saisira directement les homologations 8 semaines minimum avant le premier jour de la compétition

Si le club ne respecte pas le délai, seule la ligue, ou la FFT selon le cas, pourra accepter - ou non - de saisir l'homologation directement au sein de la base administrative fédérale.



- *Pour les tournois P 25 à P 500, les délais indiqués ici peuvent être rallongés à la discrétion des ligues et des comités.*

*En effet, chaque ligue étant responsable de l'harmonisation de son propre calendrier de compétitions, elle a la possibilité d'imposer des délais de saisie différents (plus longs) que ceux indiqués dans ce Guide.*

*Elle paramètrera alors une période de saisie pour chaque catégorie de tournois, période de saisie qui se répercutera dans ADOC côté clubs.*

## Particularité P 1000 Messieurs

- Il est possible d'avoir 3 tournois P 1000 Messieurs simultanément, avec interdiction d'avoir 2 P1000 dans la même ligue.

## Particularité P 1000 Dames

- Un seul tournoi P 1000 Dames par week-end aura lieu en métropole
- Un second P 1000 féminin pouvant se dérouler simultanément dans une ligue d'outre-mer.

## La saisie des résultats & corrections

- Seul le Juge-Arbitre est responsable de l'enregistrement et de la saisie des résultats de la Compétition qu'il a encadrée. Il est seul habilité à saisir des résultats ou à effectuer une correction.
- En cas d'erreur de saisie, le JAP devra déclôturer de lui-même l'homologation dans l'application JA Padel (<https://beach-padel.app.fft.fr/beachja/logout/>), corriger son erreur, puis reclôturer le Tournoi ou le Championnat. La correction sera alors automatiquement prise en compte lors du calcul de Classement suivant.
- A l'issue du tournoi, et dans un délai de 24h maximum, le JAP saisit les résultats et clôture l'homologation dans l'application JA Padel : <https://beach-padel.app.fft.fr/beachja/logout/>
- Les résultats remontent alors automatiquement dans les bilans des compétiteurs et sont pris en compte dans le calcul du Classement.
- Pour les rencontres par équipes, il est possible de saisir une paire avec un seul joueur pour les équipes disposant d'un nombre impair de participants au terme de la compétition (l'application ne sera pas bloquante).

**Il n'est plus nécessaire de contacter la ligue ou la FFT. Seul le Juge-Arbitre est responsable de l'enregistrement des résultats de son Tournoi ou Championnat.**

Pour tout autre problème, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante : [classementpadel@fft.fr](mailto:classementpadel@fft.fr)

## Les droits d'homologation

- Les droits d'homologation sont prélevés automatiquement sur le compte du Club organisateur après validation de l'homologation par la ligue ou la FFT.
- La date de fin de tournoi détermine le millésime de l'homologation.
- *Les droits d'homologations des tournois sont fixés par la FFT et validés en assemblée générale. En aucun cas, ces droits ne peuvent être majorés.*



*Une homologation pouvant comporter plusieurs épreuves, la taxe ne s'appliquera qu'une seule fois, sur la catégorie la plus élevée.*

- Pour les droits des homologations des différentes catégories, vous pouvez les consulter directement dans les tournois (cf. le cahier des charges des compétitions)



# LES COMPÉTITIONS

LE  
**PADEL**  
A TOUS  
LES COUPS



- Les principes généraux et règles de gestion décrits ci-après s'appliquent en grande majorité aux différentes compétitions, du P 25 au P 2000.



*L'organisation du tournoi devra impérativement respecter le Cahier des Charges correspondant.*

- Toutefois, pour les deux catégories ci-dessous, un règlement sportif précis, est disponible en ligne sur le site FFT :

<https://www.fft.fr/competition/padel/les-reglements-des-competitions>

- Les Tournois P 1500
- Les Tournois P 2000 du 'Greenweez FFT Padel Tour'



**Des règles spécifiques s'appliquent également - et exclusivement -, aux Championnats par paires et aux championnats par équipes**

- La composition du Comité de Tournoi doit être affichée dans l'enceinte du club organisateur.
- Le Comité de Tournoi est composé d'au moins 3 membres licenciés pour l'année sportive en cours et âgés de 18 ans ou plus (le juge-arbitre ne pouvant en aucun cas en faire partie).
- Parmi les principales missions dévolues au Comité de Tournoi, ce dernier :
  - Fixe le montant des droits d'engagement,
  - Etablit le règlement du tournoi en conformité avec les règlements fédéraux,
  - Arrête sans recours la liste des paires admises à participer ;
  - Définit et indique au juge-arbitre la ligne de conduite qu'il souhaite voir suivre pour la progression du tournoi, et supervise les tirages au sort,
  - Prend les dispositions nécessaires pour que l'arbitrage des parties soit assuré par des arbitres officiels,
  - Veille au bon déroulement de la compétition,
  - Prend toute mesure qu'il juge utile pour assurer, dans le temps imparti, la bonne marche du tournoi jusqu'à son achèvement,
  - Dans le cas où le tournoi ne peut pas aller jusqu'à son terme, doit prévoir le partage des prix en tenant compte des paires restant en course et de l'état d'avancement du tournoi ;
  - Est responsable du respect du cahier des charges de l'épreuve.



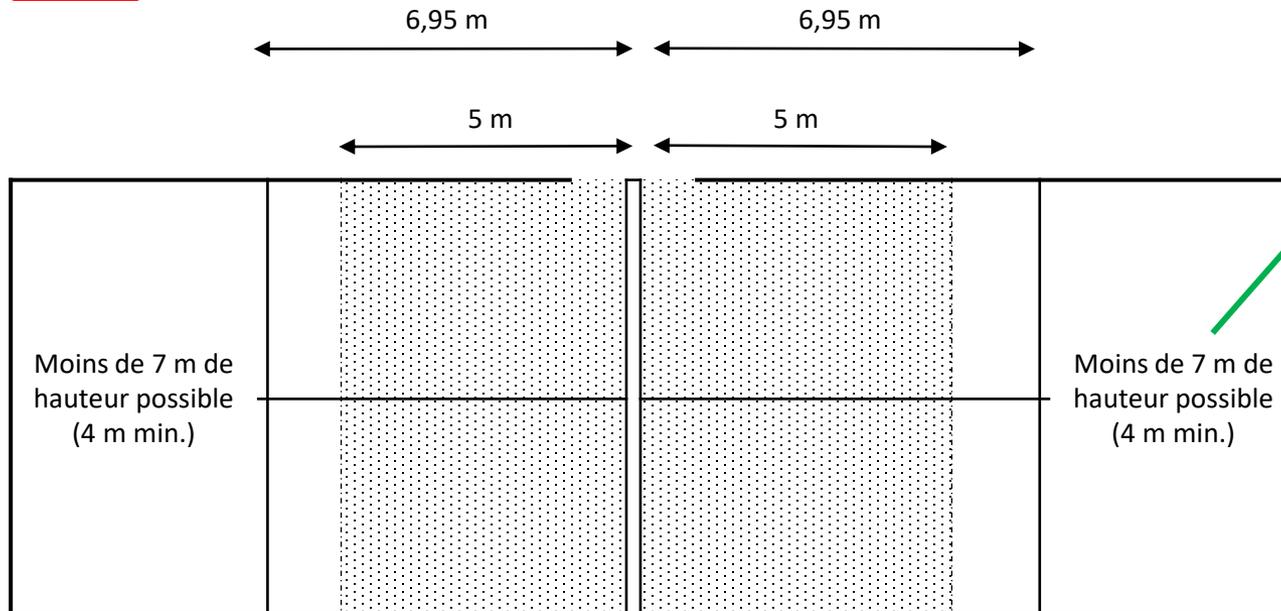
- **Un Tournoi doit se dérouler sur un lieu unique. Au Padel, l'unité de lieu, permettant une réelle convivialité, est prépondérante dans l'organisation de la compétition.**
- **Une tolérance peut être acceptée dans certains cas pour l'utilisation de pistes de repli, sous réserve que celles-ci soient à une distance respectable du site principal de la Compétition.**
- **Concernant l'organisation des Championnats par paires ou par équipes, départementaux ou régionaux, l'Unité de lieu pour la phase finale est obligatoire.**
- **Sur demande de la Ligue ou du Comité, une dérogation peut toutefois être accordée par le Conseil National du Padel.**

- Les pistes doivent être homologuées par les Ligues et proposer une hauteur et des dimensions conformes à la catégorie de la Compétition (Cf. Cahiers des Charges Tournois & Championnats).
- Une piste semi couverte est considérée comme une piste extérieure.
- Selon l'importance du Tournoi ou de la Compétition, des pistes *avec sorties* seront demandées. Il y a deux types de « pistes avec sorties » :
  - La piste avec sortie mais sans possibilité d'installation d'une chaise d'arbitre : dans ce cas, 2 m de dégagement x 8 m de chaque côté de la piste suffisent ;
  - La piste avec sortie *et arbitrage possible* : prévoir dans ce cas 3 mètres minimum de dégagement au moins d'un côté de la piste afin de pouvoir y installer une chaise d'arbitre.

## La hauteur des pistes



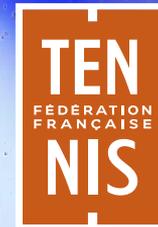
Ces normes sont applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024 pour l'ensemble des pistes déjà existantes ou à venir.



Si 7 m minimum au centre du terrain (100 m<sup>2</sup>), alors piste homologuée pour tout type de compétition FFT.

De 6 m à 6,99 m, alors piste homologuée de P 25 à P 250 maximum.

- Les pistes en dessous de 6 m au centre du terrain => aucune compétition FFT possible.
- Pour toutes pistes autorisant les sorties => Protections obligatoires pour les poteaux du filet et contours des portes



# REGLES DE GESTION DES COMPÉTITIONS

LE  
**PADEL**  
A TOUS  
LES COUPS



## Nombre minimum de paires ou d'équipes

- Si un Tournoi comporte moins de paires que prévues par le Cahier des Charges, il sera rétrogradé dans la catégorie correspondante au nombre de paires inscrites.
- La saisie des résultats sera bloquante (nombre de paires insuffisant). Le Juge-Arbitre devra contacter sa Ligue afin que celle-ci modifie la catégorie de l'épreuve.



*S'il y a moins de 4 paires inscrites, l'épreuve pourra avoir lieu mais ne sera pas homologuée, à l'exception des Championnats par paires ou par équipes ainsi que des Tournois Nationaux Jeunes pour lesquels les minima ne s'appliquent pas (l'épreuve conservera la valorisation qui avait été annoncée, et ce quel que soit le nombre de paires ou d'équipes ayant participé).*

## Participation aux épreuves

- *Les dames peuvent être autorisées à participer à certaines épreuves messieurs (Cf. Cahiers des charges).* Dans ce cas de figure, l'épreuve pourra comporter des paires composées : soit de deux joueuses, soit d'une joueuse et d'un joueur, soit de deux joueurs.
- Des équivalences de Classement existent pour les dames qui évoluent dans ces épreuves masculines (Cf. chapitre « Le Classement »).
- Pour pouvoir participer à une compétition, le poids de la paire est pris en compte (addition des deux classements des joueurs/ses).

***Remarque :*** pour les épreuves mixtes où seules sont autorisées des paires mixtes composées obligatoirement d'une femme et d'un homme, inutile d'utiliser ces équivalences, le poids de la paire sera tout simplement la somme des classements de la joueuse et du joueur dans leur classement respectif.

## Sélection des paires participantes

- Le Comité de Tournoi arrête la liste des paires engagées et le Juge-Arbitre constitue sa formule sportive
- Le Comité de Tournoi est libre de fixer la date limite d'inscription pour les tournois P 25, P 100 et P 250.
- **Pour les tournois P 500, la sélection des paires s'effectue impérativement au Classement (poids de paires) ; la date limite d'inscription est toujours fixée à J-7, à 23h59, avant le début de la compétition, qualifications comprises.**
- **P 1000, P 1500 & P 2000, la sélection des paires s'effectue impérativement au Classement (poids de paires) ; la date limite d'inscription est toujours fixée à J-14, à 23h59, avant le début de la compétition, qualifications comprises.**
- **Des paires peuvent être directement qualifiées pour une phase. Ces paires ne peuvent en aucun cas être moins bien classées que la meilleure paire participant à la phase précédente.**
- Aucune recomposition de paires n'est possible après la date limite d'inscription.

Toutefois, pour les tournois P500, P 1000, P 1500 et P 2000 uniquement, un joueur d'une paire ayant déclaré forfait avant ou après la date limite d'inscription, peut demander une Wild Card (WC) au Comité de Tournoi avec un autre partenaire.

Cette demande doit être formulée par écrit auprès du Juge-Arbitre dans les délais impartis, **J-5 à 23H59 pour les P500 et J-10, à 23h59**, pour les P 1000, P 1500 et P 2000, avant le début de la compétition, qualifications comprises. **Si le Comité de Tournoi accepte, alors une paire pourra être « recomposée », mais uniquement via cette demande de WC.**

Exemple : une paire s'est inscrite avec les joueurs A et B. Le joueur B se blesse ; le joueur A peut alors demander une WC avec un joueur C. Cette demande de WC est acceptée ou non par le Comité de Tournoi.

## Parution d'un nouveau classement

- Pour les P 25, P 100 et P 250 : si un classement paraît entre la date de clôture des inscriptions et le début de la Compétition, le Juge-Arbitre essaiera, dans la mesure du possible, d'utiliser ce dernier classement publié.
- Pour les P 500, P 1000, P 1500 et P 2000, si un classement paraît entre la date de clôture et le début du Tournoi, le Juge-Arbitre tiendra compte de ce nouveau classement FFT pour le placement des paires au sein de la phase où celles-ci ont été affectées



**Une paire ne pourra pas changer de phase à cause de la publication d'un nouveau classement**

## Les Lucky Losers (LL)

- Des paires Lucky Losers (LL) peuvent être autorisées entre deux phases de qualification, ou entre la dernière phase de qualification et le tableau final, dans l'optique de le compléter au mieux.
  - A l'issue d'une phase de poules, les paires LL seront déterminées par tirage au sort entre les paires classées au même rang, et ce quels que soient les effectifs des poules.
  - A l'issue d'une phase de qualification sous forme de tableau, les paires LL seront tirées au sort parmi les perdantes du dernier tour.
  
- Des paires Lucky Losers sont également autorisées à partir des perdants des 1/8<sup>èmes</sup> de finale. Le Comité de Tournoi *peut* décider, dans l'intérêt de la Compétition, de substituer la paire vainqueure défaillante par la paire que cette dernière vient de battre :
  - La paire vainqueure défaillante sera alors considérée comme battue par forfait par la paire qu'elle aurait dû rencontrer.
  - La paire LL obtiendra les points et le prize money supplémentaire uniquement en cas de nouvelle(s) victoire(s). *Exemple : une paire finit 2<sup>ème</sup> de poule en phase qualificative, mais est repêchée pour les 1/8<sup>èmes</sup> (TF) en tant que LL. Cette même paire perd son 1/8<sup>ème</sup> de finale mais gagne ensuite des matchs de classement et finit 12<sup>ème</sup> de la compétition. Elle prendra donc les points correspondant à cette 12<sup>ème</sup> place.*



**La règle des LL n'est pas applicable pour les Championnats par paires ou par équipes.**

**Ni pour les P 1500 et P 2000**

## Placement et ordre des paires

- Au Padel, toutes les paires doivent être ordonnées de 1 à N par poids, et placées dans les différentes phases de la compétition en fonction de cet ordre, afin que celles-ci soient équilibrées au mieux sportivement.
- En fonction de la formule sportive retenue les paires seront :
  - soit numérotées en tant que Tête de Série (TS)
  - soit numérotées et affectées à un groupe de paires.

## Constitution des tableaux

- Le Juge-Arbitre détermine le nombre total de TS, qui peut être équivalent au minimum à 1/8<sup>ème</sup> et au maximum à la moitié de l'effectif total des paires, et qui doit être au moins égal au nombre de paires qualifiées sortantes.
- Les tournois se déroulant pour la plupart du temps sous la forme de TMC (Tournois Multi-Chances), il est fortement recommandé de placer les paires par tirages au sort successifs, par « chapeau » : 3/4, 5 à 8, 9 à 16 etc.).
- Dans un tableau final ou dans un tableau dit « classique » (TDL : tableau à départ en ligne ou TEE : tableau à entrées échelonnées), seules les TS 1 et 2 sont placées de part et d'autre du Tableau (TS 1 en bas du tableau). Toutes les autres paires sont placées ensuite par tirages au sort successifs par « chapeau » : 3-4 / 5 à 8 / 9 à 16 – ou 9 à 12 et 13 à 16 selon le cas, etc.
- Dans les Tableaux dit « à Sections » (TDL ou TEE), chaque section doit comporter une TS dont l'emplacement est obligatoire. Toutes les autres paires sont ensuite placées par tirage au sort par « chapeau », en fonction du nombre et de la dimension des sections.

## Constitution des poules

➤ Lors de la constitution des poules, 2 TS par poule sont obligatoires. Le placement des paires se fera selon l'une des deux méthodes suivantes :

- la méthode « *partition par rang* » : on constitue autant de groupes qu'il y a de rangs ou positions dans les poules.

Exemple : 4 poules de 4 paires ; les 16 paires sont classées par poids décroissant. Les paires 1 à 4 seront positionnées par tirage au sort au rang 1, les paires 5 à 8 positionnées par tirage au sort au rang 2, et ainsi de suite.

Cette méthode offre de nombreuses combinaisons tout en respectant les « forces » des paires.

A	B	C	D	
1 à 4	1 à 4	1 à 4	1 à 4	Pour chaque groupe, placement dans les poules par tirage au sort
5 à 8	5 à 8	5 à 8	5 à 8	
9 à 12	9 à 12	9 à 12	9 à 12	
13 à 16	13 à 16	13 à 16	13 à 16	

*A poids égal entre deux ou plusieurs paires pour l'appartenance à un groupe, un tirage au sort est effectué.*

- la méthode du « *serpentin* », qui détermine le placement des paires de manière précise.

Exemple : 4 poules de 4 paires, classées par ordre de poids décroissant de 1 à 16, et positionnées obligatoirement de la manière suivante :

A	B	C	D	
1	2	3	4	La paire 1 étant la paire la plus forte
8	7	6	5	
9	10	11	12	
16	15	14	13	

*A poids égal entre deux ou plusieurs paires, un tirage au sort est effectué.*

## Etats des résultats et classement des poules

- Si la compétition se déroule sous forme de poules, le classement d'une poule est obtenu par l'attribution de :
  - 2 points par rencontre gagnée
  - 1 point par rencontre perdue
  - **-1 point en cas de rencontre perdue par disqualification**
  - **-2 points en cas de rencontre perdu par WO**
  
- En cas d'égalité de points entre 2 ou plusieurs paires ou équipes, leur classement est établi en tenant compte, pour toutes les parties de la poule :
  - Si égalité entre 2 paires ou équipes, elles seront d'abord directement départagées entre elles
  - De la différence du nombre de sets gagnés et perdus par chacune d'elles
  - Puis, en cas de nouvelle égalité, de la différence du nombre de jeux gagnés et perdus par chacune d'elles
  - Ensuite, en cas de nouvelle égalité par l'application successive des 2 méthodes ci-dessus, aux seuls résultats des parties ayant opposé les équipes à départager.

## Les Wild Cards P500

- La date limite de demande de WC est postérieure à la date limite d'inscription et fixée à **J-5 à 23h59**.
- Le Comité de Tournoi peut décider d'attribuer, ou non, des Wild Cards en Qualifications ainsi qu'en Tableau Final, en application des grilles ci-après.

### Par conséquent :

- **J-7 (qualifications comprises) à 23h59 : Date limite d'inscription au Tournoi**
- **J-6 avant midi : Publication, par le Juge-Arbitre, de la liste : paires dans le TF, paires en Qualifications, paires en liste d'attente. Cette liste doit comporter obligatoirement les places de WC « vides », non encore attribuées par le Comité de Tournoi**
- **J-5 à 23h59 : Date limite de demande de WC**
- **J-4 avant midi : Décision, par le Comité de Tournoi, de l'attribution ou non de WC et Publication des listes définitives par le JAP.**



*Une WC sera positionnée dans la liste en fonction de son poids de paire et peut donc prendre la place d'une tête de série si son Classement le permet.*

- Les paires inscrites à la date de clôture seront classées par ordre de poids. Les meilleures paires au classement seront retenues pour intégrer directement le Tournoi (soit en Qualification, soit dans le Tableau Final). Les paires suivantes seront portées sur une liste d'attente, et se verront proposer, selon l'ordre de cette liste d'attente, d'intégrer le Tournoi au fur et à mesure des éventuels forfaits.

## Les Wild Cards P 1000 / P 1500 / P 2000

- La date limite de demande de WC est postérieure à la date limite d'inscription et fixée à **J-10 à 23h59**.
- Concernant les P 1000, le Comité de Tournoi peut décider d'attribuer, ou non, des Wild Cards en Qualifications ainsi qu'en Tableau Final, en application des grilles ci-après.
- Concernant les P 1500 et les P 2000, vous trouverez les règlements précis de ces tournois sur le site [fft.fr](https://www.fft.fr/competition/padel/les-reglements-des-competitions) : <https://www.fft.fr/competition/padel/les-reglements-des-competitions>

### Par conséquent :

- **J-14 (qualifications comprises) à 23h59 : Date limite d'inscription au Tournoi**
- **J-12 avant midi : Publication, par le Juge-Arbitre, de la liste : paires dans le TF, paires en Qualifications, paires en liste d'attente. Cette liste doit comporter obligatoirement les places de WC « vides », non encore attribuées par le Comité de Tournoi**
- **J-10 à 23h59 : Date limite de demande de WC**
- **J-8 avant midi : Décision, par le Comité de Tournoi, de l'attribution ou non de WC et Publication des listes définitives par le JAP.**



*Une WC sera positionnée dans la liste en fonction de son poids de paire et peut donc prendre la place d'une tête de série si son Classement le permet.*

- Les paires inscrites à la date de clôture seront classées par ordre de poids. Les meilleures paires au classement seront retenues pour intégrer directement le Tournoi (soit en Qualification, soit dans le Tableau Final). Les paires suivantes seront portées sur une liste d'attente, et se verront proposer, selon l'ordre de cette liste d'attente, d'intégrer le Tournoi au fur et à mesure des éventuels forfaits.

## Les Wild Cards

Pour les P 500 et P 1000, le nombre de WC possibles est déterminé en fonction de la dimension du Tableau Final ou du nombre de paires admises en Qualifications (cf. Tableau ci-dessous).

TABLEAU FINAL							
(Attention, certaines dimensions de Tableau ne sont pas autorisées pour les épreuves Messieurs)							
Dimension du TF	8	12	16	20 ou 24	32	48	64
<b>Dont</b> Nb maximum de Wild-Cards dans le TF	0	1	2	2	2	4	4
<b>Dont</b> Nb de paires Qualifiées (maximum)	2	2	4	4	8	8	8
QUALIFICATIONS							
Nb de Paires Admises en Qualifications	8	12	16	20 ou 24	32	48	64
<b>Dont</b> Nb maximum de Wild-Cards en Q.	0	1	1	2	4	6	8



- Les nombres de paires qualifiées dans les TF sont des maxima : si le nombre de paires qualifiées diminue, alors le nombre de paires directement admises dans le TF augmente en conséquence.
- Concernant les WC, il s'agit de nombres maximums de WC : si vous n'utilisez pas toutes vos WC, vous devez alors augmenter le nombre de paires directement admises dans le TF.

## Le coaching

### ➤ le coaching est autorisé lors des compétitions suivantes :

- Tournois Seniors de catégorie : P 500, P 1000, P 1500 ou P 2000.
- Tournois Jeunes, quelle que soit la catégorie.
- Championnats par équipes, quelle que soit la catégorie d'âge et quelle que soit la compétition (interclubs, interligues, divisions régionales, départementales etc.).
- Championnats départementaux & régionaux Jeunes, Seniors et Seniors Plus par paires.
- Championnats de France Seniors par paires.

### ➤ Règles générales communes à l'ensemble des épreuves :

- Le coach doit impérativement être licencié FFT (millésime de l'homologation).
- Un coach peut conseiller plusieurs paires participant au tournoi ou au championnat.
- Un coach ne peut dispenser ses conseils que pendant les temps de repos, et uniquement pendant les temps de repos.
- Le coach ne doit en aucun cas intervenir lors de discussions entre joueurs, ou lors d'un litige avec ou sans arbitre.
- En cas de comportement répréhensible de la part du coach, le code de conduite s'applique, de fait, à la paire qu'il conseille.

## Le coaching

### ➤ Règles générales relatives aux compétitions par paires :

- La paire peut déclarer 1 ou 2 coaches pour le Tournoi ou le Championnat, mais 1 seul coach pourra apporter ses conseils à la paire au cours d'une même partie.
- La paire doit déclarer son ou ses coaches auprès du JAP avant son 1<sup>er</sup> match.
- Un coach peut conseiller différentes paires au cours d'une même compétition.
- Afin de pouvoir conseiller ses joueurs/ses lors d'une partie, le coach doit se présenter et se signaler au Juge-Arbitre avant le début de la partie.

### ➤ Règles générales relatives aux compétitions par équipes :

- Lors des rencontres par équipes, un capitaine, ainsi qu'un capitaine adjoint sont désignés, ceux-ci jouant également le rôle de coaches lors des matches.
- Le capitaine, ainsi que le capitaine adjoint doivent être licenciés FFT 2025 au moment de la rencontre (pas obligatoirement licenciés dans le club concerné).
- Les capitaines et capitaines adjoints sont, comme dans toute rencontre par équipes, « interchangeables », et peuvent coacher une paire à tour de rôle lors d'un même match.
- Lors d'un championnat par équipes, un coach peut participer en tant que joueur, sous réserve de répondre au règlement de la compétition.

## WO d'une paire après la date de clôture des inscriptions et avant la diffusion des poules ou du tableau de qualification

### ➤ *WO d'une paire admise en Qualifications*

Le Juge-Arbitre intégrera une nouvelle paire dans les Qualifications

- soit la 1<sup>ère</sup> paire de la liste d'attente
- soit, si la liste d'attente est vierge ou épuisée, il proposera au Club une WC supplémentaire afin de compléter les poules ou le tableau de qualification, et ce même si le délai d'inscription des WC est dépassé. Le poids de cette nouvelle paire admise en tant que WC devra être supérieure (moins bien classée) à la dernière paire admise en Qualifications. Et ainsi de suite à chaque nouveau forfait, jusqu'à une heure avant le début des Qualifications.

### ➤ *WO d'une paire admise dans le Tableau Final*

Le juge-arbitre intégrera dans le TF la paire la mieux classée admise en Qualifications.

Et il intégrera une nouvelle paire dans les Qualifications

- soit la 1<sup>ère</sup> paire de la liste d'attente
- soit, si la liste d'attente est vierge ou épuisée, il proposera au Club une WC supplémentaire afin de compléter les poules ou le tableau de qualification, et ce même si le délai d'inscription des WC est dépassé. Le poids de cette nouvelle paire admise en tant que WC devra être supérieure (moins bien classée) à la dernière paire admise en Qualifications. Et ainsi de suite à chaque nouveau forfait, jusqu'à une heure avant le début des Qualifications.

## WO d'une paire après la diffusion des poules ou du tableau de qualification et avant le tirage au sort du Tableau Final

### ➤ *WO d'une paire figurant dans les qualifications*

- **Aucun impact sur les paires directement qualifiées pour le Tableau Final**
- **Le score forfaitaire (en fonction du format de jeu) s'appliquera pour toutes les parties non disputées par la paire forfait.**
- **Si un forfait – ponctuel - intervient au moment du lancement d'une partie, la paire adverse enregistrera une victoire par WO.**

### ➤ *WO d'une paire figurant dans le Tableau Final*

- **Le Juge-Arbitre proposera à la paire ayant remporté le tirage au sort, d'intégrer le TF en tant que Lucky Loser (LL). Toutes les paires seront de nouveau triées par poids (WC comprises), et les TS réordonnées.**

**WO d'une paire après le tirage au sort du Tableau Final et avant la publication de la programmation du lendemain (épreuve concernée)**

➤ **WO d'une paire figurant parmi les TS**

- La 1<sup>ère</sup> paire qui n'est pas TS (au classement avec lequel le tableau est constitué) prendra la place de la TS ayant déclaré forfait ;
- La place libérée sera remplacée par la meilleure paire du tour précédent (paires ordonnées par poids) ;
- Il sera procédé de même pour les autres groupes de paires (la paire la mieux classée d'un tour prendra la place libérée au tour suivant) ;
- Le Juge-Arbitre proposera ensuite à la paire ayant remporté le tirage au sort relatif aux Lucky Loser, d'intégrer le Tableau Final à la place libérée.

➤ **WO d'une paire non TS**

- Si la paire ayant déclaré forfait est placée au 1<sup>er</sup> tour, le Juge-Arbitre proposera à la paire ayant remporté le tirage au sort relatif aux Lucky Loser, d'intégrer le Tableau Final.
- Si la paire ayant déclaré forfait évolue au 2<sup>ème</sup> tour, il sera procédé à un remplacement des paires tel qu'évoqué au point c.1 ci-dessus (gestion par groupes de paires)

## WO d'une paire après la publication de la programmation du lendemain (épreuve concernée)

### ➤ *WO d'une paire placée au 1<sup>er</sup> Tour du Tableau Final*

- Le Juge-Arbitre proposera à la paire LL (déterminée selon l'ordre du tirage au sort de la veille) d'intégrer le Tableau Final en lieu et place de la paire défaillante.

### ➤ *WO d'une paire placée directement au 2<sup>ème</sup> Tour ou aux tours suivants du Tableau Final*

- Aucun remplacement ne sera effectué ; un WO sera alors prononcé.

## Les WO en cours de compétition

### ➤ WO d'une paire, non justifié :

- En cas de WO *non justifié* en poule, les joueurs de la paire seront classés au dernier rang de la poule.
- En cas de WO *non justifié*, dans un tableau, les joueurs de la paire ne marqueront pas les points qui auraient dû leur être attribués pour le tour considéré, mais marqueront les points du dernier rang du tour précédent.

**Exemple :** une paire déclare forfait en 1/4 de finale sans présenter, même a posteriori, de justificatif au Juge-Arbitre ; cette paire sera alors classée au rang 16, soit au dernier rang du tour précédent.

### ➤ WO d'une paire, justifié (blessure, événement extérieur...) :

- En cas de WO en poule, *justifié*, les joueurs de la paire marqueront les points obtenus à l'issue de la poule ;
- En cas de WO, *justifié*, dans un tableau, les joueurs de la paire marqueront les points de la dernière place correspondant au tour pour lequel ils ont dû déclarer forfait.

Seul le Juge-Arbitre pourra apprécier la justification ou non du WO (la constatation d'une blessure pourra être effectuée par un médecin si le Tournoi en dispose, ou à défaut par le kinésithérapeute pour les P 1000, P 1500 et P 2000).

**Dans le cas d'une blessure, un Certificat Médical devra être fourni au JAP dans un délai maximum d'une semaine suivant la fin du Tournoi.**



**La règle des LL n'est pas applicable pour les Championnats par paires ou par équipes.**

**Ni pour les P 1500 et P 2000**

## Les WO en cours de compétition

- Une paire ne disputant aucun match ne sera pas classée et ne figurera pas dans l'état de résultats.
- Toute paire n'ayant pas encore disputé 3 matchs minimum dans la journée et refusant de disputer un match de classement, se verra alors classée au dernier rang du tournoi. Il est en effet obligatoire de disputer les matchs de classement proposés par l'Organisateur (pour rappel : 3 matchs minimum sont proposés à chaque paire).

**Cette règle n'est toutefois pas appliquée pour les paires ayant déjà joué 3 matchs minimum au cours de la journée, ou pour les perdants des 1/4 de finale des P 1000, P 1500 et P 2000.**

***Exemple : si une paire ayant perdu en 1/4 de finale d'un P 1000 ne souhaite pas disputer ses matchs de classement, celle-ci sera alors classée au dernier rang du Tour (rang 8 dans ce cas) et non au dernier rang du Tournoi.***

***Il est interdit de participer à 2 tournois sur la même journée.***



***Par conséquent, un joueur amené à déclarer forfait sur l'un des deux tournois auxquels il est inscrit, risque des sanctions disciplinaires. Le Juge-Arbitre du tournoi pourra établir, dans ce cas, une « Fiche de Pénalité » qu'il transmettra à la Commission compétente.***

## Le prize money

- **Pour rappel, seules les épreuves Seniors ou Seniors Plus peuvent être dotées financièrement.**

***Remarque :*** la présence d'un joueur à la cérémonie de remise des prix n'est pas obligatoire.

***Exemple :*** Si une paire perd en 1/4 de finale la veille de la dernière journée, les joueurs de cette paire ne sont en rien obligés de revenir le lendemain pour recevoir leur prix : celui-ci doit alors leur être remis au moment de leur départ du club.

- Tout prix annoncé doit être distribué, quels que soient le nombre et le classement des paires engagées.
- Si le tournoi ne va pas jusqu'à son terme, les prix doivent être partagés entre les paires restant en course, en tenant compte de l'avancement du tableau.
- Le Comité de Tournoi peut décider de ne pas distribuer le prix à une paire qui, sauf excuse valable (WO justifié), ne dispute pas sa chance jusqu'à la fin du tournoi (match de classement), à la condition toutefois que ce tournoi ait eu lieu dans les délais fixés par le calendrier.
- Toute paire dont l'un des joueurs est reconnu blessé à l'issue d'une partie qu'elle a gagnée, qu'elle soit ou non remplacée pour la suite du tournoi, doit se voir remettre le prix auquel elle peut prétendre du fait de sa victoire.
- La paire remplaçante éventuelle se verra remettre, outre le prix résultant de sa défaite, la *différence de prix* provenant d'éventuelles victoires ultérieures.

## La répartition du prize money

**Cette répartition est donnée à titre indicatif**

Répartition du prize money total en %, par paire	P 500	P 1000
Vainqueurs	45%	32%
Finalistes	25%	20%
3e	18%	14%
4e	12%	10%
1/4 de finalistes	---	6% (X4)

## Fin de tournoi

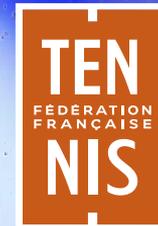
- En cas de mauvais temps, le tournoi pourra se prolonger au-delà des délais fixés, sans que cette prolongation ne puisse en aucun cas excéder 2 journées (*pour toute demande de report, veuillez contacter votre Ligue*).
- A l'inverse, le Comité de Tournoi peut décider d'interrompre définitivement le Tournoi (*dans ce cas, la saisie des résultats s'effectuera en conséquence*).
- Les matchs de classement des différentes épreuves du tournoi doivent être terminés dans les mêmes délais que les épreuves principales du tournoi.

## Non-respect du cahier des charges

- Les règles sportives édictées dans ce document s'imposent aux clubs et structures habilités désireux d'organiser des tournois de Padel homologués.
- Aussi, si le cahier des charges n'est pas respecté, la Commission Régionale de Padel, pour les P25 à P 500, ou la Commission Fédérale de Padel, pour les P 1000, P 1500 et P 2000 pourra prendre des sanctions à l'encontre du Club, notamment pour les prochains tournois que celui-ci souhaiterait organiser.
- Si vous rencontrez une difficulté particulière dans l'organisation de votre Tournoi, merci de bien vouloir en référer le plus tôt possible à votre ligue.

## Recours en cas de litige

- En cas de conflit sportif ou d'acte répréhensible survenant au cours d'une compétition, merci de bien vouloir vous référer aux Règlements Administratifs FFT, disponibles en ligne sur le site [fft.fr](https://www.fft.fr/la-federation/organisation-federale/textes-officiels-fft) ; <https://www.fft.fr/la-federation/organisation-federale/textes-officiels-fft>
- Dans le cas d'un acte répréhensible d'un Joueur, le Juge-Arbitre pourra établir une fiche de pénalité (disponible pour les officiels sur le site [fft.fr](https://www.fft.fr) dans « Mon Espace Arbitrage »).



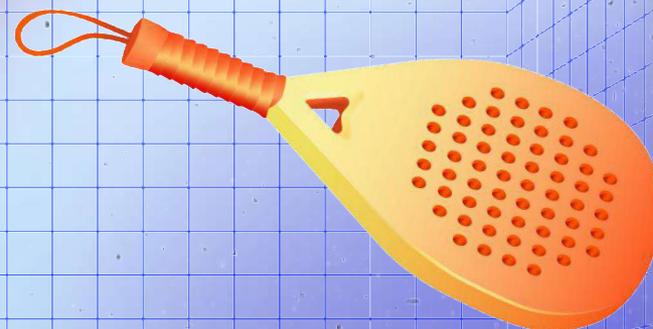
**Merci pour votre attention.**

**Nous vous souhaitons  
d'excellentes compétitions**

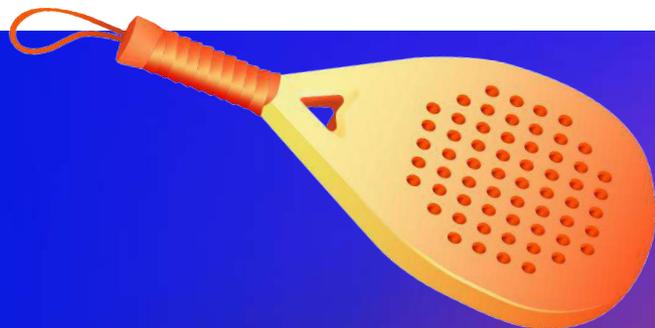




# LE GUIDE DE LA COMPÉTITION PADEL 2025



PUBLICATION - JANVIER 2025



# CHAPITRE II. CLASSEMENTS – BAREMES & ASSIMILATIONS

## Principe général

- Il existe un classement masculin et féminin.
- Il est individuel et informatisé, il s'agit d'un rang 1 à N.
- Il est calculé et publié le premier mardi de chaque mois.
- Il est glissant et tient compte, pour chaque joueur, des 12 meilleurs résultats obtenus au cours des 12 derniers mois.
- Pour calculer le poids d'une paire, il faut additionner le classement des deux joueurs
- Plus le poids de la paire est faible, plus la paire est forte

Toutes les épreuves mixtes sont également prises en compte dans le calcul des classements féminin et masculin.



*Si des joueurs sont ex-aequo au dernier rang, on en tiendra compte pour la détermination du rang d'un joueur Non Classé. Exemple, s'il y a 25 joueurs au dernier rang 13.000<sup>ème</sup>, alors un joueur NC sera numéroté 13.026 (ce rang pour les joueurs NC est indiqué, pour les juges-arbitres, directement dans l'application « JA PADEL » au moment de l'enregistrement du Joueur).*

- Un joueur Non Classé aura un classement égal au dernier joueur du classement français + 1.
- Une joueuse Non Classée aura un classement Dames égal à la dernière joueuse du classement français + 1, et un classement Messieurs déterminé selon les règles d'équivalence ci-après (IV.2)
- En cas d'égalité de poids, le Juge-Arbitre Padel (JAP) procédera à un tirage au sort afin de déterminer les positions des paires pour l'établissement des poules et des tableaux.

# LE CLASSEMENT



- Les dames peuvent être autorisées à participer à certains tournois messieurs
- Dans ce cas, une paire pourra être composée, soit de deux joueuses, soit d'une joueuse et d'un joueur, soit de deux joueurs.

## Tableau des équivalences Dames chez les Messieurs

Classement DAMES	Equivalence MESSIEURS
Entre 1 et 10 FFT	+ 400 chez les Messieurs
Entre 11 et 30 FFT	+ 1000 chez les Messieurs
Entre 31 et 60 FFT	+ 2000 chez les Messieurs
Entre 61 et 100 FFT	+ 3.500 chez les Messieurs
Entre 101 et 200 FFT	+ 10.000 chez les Messieurs
Entre 201 et 500 FFT	+ 15.000 chez les Messieurs
Entre 501 et 1000 FFT	+ 25.000 chez les Messieurs
Entre 1001 et 2000 FFT	+ 35.000 chez les Messieurs
Entre 2001 et 3000 FFT	+ 45.000 chez les Messieurs
3001 et + FFT	+ 50.000 chez les Messieurs
Non classée Dames	Non classée chez les Messieurs

*Exemple* : une joueuse classée 23<sup>ème</sup> française sera classée 1 023 (23 + 1 000) au classement Messieurs, et ce classement de 1 023 servira à calculer le poids de la paire.

**Remarque** : Pour les épreuves Mixtes où seules sont autorisées des paires Mixtes composées obligatoirement d'une femme et d'un homme, inutile d'utiliser ces équivalences ; le poids de la paire sera tout simplement la somme des classements de la joueuse et du joueur dans leur classement respectif.

## Classement FIP dans le classement FFT

### ➤ LE CIRCUIT FIP - PREMIER PADEL

Nos meilleurs joueurs(es) français(es) évoluent sur le circuit professionnel FIP - Premier Padel qui est le circuit de référence de la Fédération Internationale de Padel attribuant le classement officiel de la FIP.

*A ce jour, les résultats des tournois internationaux ne sont pas enregistrés informatiquement dans le calcul du Classement Français, et sont donc exclusivement comptabilisés pour le Classement international.*

Aussi, afin de valoriser le Classement FIP, le Classement FFT est établi de la manière suivante :

### ➤ Messieurs :

Les joueurs français classés dans le TOP 200 FIP au moment de la publication du Classement mensuel FFT, sont ordonnés de 1 à N ; la numérotation des autres joueurs débutant au rang N+1.

### ➤ Dames :

Les joueuses françaises classées dans le TOP 100 FIP au moment de la publication du Classement mensuel FFT sont ordonnées de 1 à N ; la numérotation des autres joueuses débutant au rang N+1.

## Principe général

- Des Assimilations de Classement peuvent être délivrées à certains joueurs étrangers ou à certains joueurs français, de manière à ce que leur classement reflète au mieux leur niveau de jeu.
- Ces assimilations peuvent être délivrées sous certaines conditions.
- Un joueur français ou étranger, assimilé de par son classement FIP ou PP (hors ranking 1 à N en début de mois) pourra voir son classement réévalué chaque semaine.

Les joueurs concernés, français ou étrangers, sont :

- les joueurs disposant d'un classement international (FIP ou A1 Padel)
  - les joueurs classés, ou ayant été classés, au minimum à 15 au tennis en France - il n'est pas tenu compte des classements de tennis « présumés »
  - les joueurs ayant déjà été classés au Padel (minimum Top 2 000 Messieurs / Top 500 Dames)
  - les joueurs ayant été sélectionnés en Equipe Nationale ou disposant d'un Classement significatif dans leur pays d'origine, ou les joueurs ayant atteint la finale ou ayant remporté un tournoi de catégorie P 500 minimum et avec un classement non conforme à ce niveau de compétition.
- Pour les joueurs *étrangers* classés à la FIP ou à l'A1 Padel (autre circuit international), souhaitant disputer des tournois FFT, merci de nous contacter directement par mail à [classementpadel@fft.fr](mailto:classementpadel@fft.fr)

## Demande auprès de la FFT :

- Seuls les joueurs ayant été sélectionnés en équipe nationale - en catégorie Jeunes ou Seniors, ainsi que les joueurs disposant d'un très bon classement dans leur pays, peuvent faire une demande d'assimilation auprès de la Fédération. Il faut que ce classement national soit réellement significatif.
- Ces demandes doivent être adressées par mail à l'adresse : [classementpadel@fft.fr](mailto:classementpadel@fft.fr)



**Ces assimilations pourront être revues à la hausse ou à la baisse, sans préavis.**

Une assimilation de Classement est déterminée en fonction des grilles « meilleur classement tennis » ou « meilleur classement padel » au moment du calcul du classement.

Par ailleurs, lors de chaque calcul de Classement, le joueur sera classé au meilleur rang, parmi les classements suivants :

- Assimilation Grille Tennis
- Assimilation Grille Padel
- Assimilation Grille FIP ou A1 Padel
- Classement calculé

# LES ASSIMILATIONS



## Les assimilations pour joueurs étrangers

Les joueurs disposant d'un classement sur le circuit professionnel, à l'exception de la règle spécifique de numérotation des meilleur(e)s français(e)s, peuvent se voir attribuer une assimilation au Classement FFT selon la grille suivante : **(Pour les joueurs Français, nous nous réservons le droit de regarder si cette grille est en adéquation avec les résultats sur le circuit national)**

MESSIEURS			DAMES		
Meilleur Ranking FIP ou WPT obtenu	Années		Meilleur Ranking FIP ou WPT obtenu	Années	
	N (2025) à N-3	N-4 à N-10		N (2025) à N-3	N-4 à N-10
1 à 50	1	5	1 à 25	1	5
51 à 100	2	10	26 à 50	2	10
101 à 150	5	20	51 à 100	3	20
151 à 200	10	30	101 à 150	5	30
201 à 250	20	40	151 à 200	10	40
251 à 300	30	50	201 à 250	20	80
301 à 400	40	75	251 à 300	30	100
401 à 500	50	100	301 à 400	40	120
501 à 600	75	150	401 et plus	80	150
601 et 800	100	200			
800 et +	150 (300)	250 (500)			

# LES ASSIMILATIONS



## Les assimilations pour « A1 Padel »

Il existe un second circuit international de haut-niveau, l'A1 Padel, reconnu par la FFT.

Aussi, en fonction de leur ranking A1 Padel au moment de la publication du Classement FFT, une assimilation est attribuée à un joueur, qu'il soit étranger ou français, selon la grille suivante :

MESSIEURS		DAMES	
A1 Padel	FFT	A1 Padel	FFT
N° 1 à 20	5	N° 1 à 20	5
N° 21 à 40	10	N° 21 à 40	10
N° 41 à 100	25	N° 41 à 60	30
N° 101 à 200	50	N° 61 à 100	80
N° 201 et plus	100	N°101 et plus	Non déterminé

Pour les joueurs pouvant bénéficier d'une assimilation A1 Padel, le meilleur Classement - entre l'assimilation A1 Padel et le Classement FFT calculé - sera retenu (une assimilation donnée à un joueur grâce à son ranking A1 Padel n'aura aucun impact sur le rang des autres joueurs).

# LES ASSIMILATIONS



## Les assimilations pour le « Meilleur Classement Tennis » obtenu

Les Joueurs classés, quelle que soit leur nationalité, qui sont ou ont été classés au tennis au minimum à 15 en France (hors niveaux présumés), bénéficient d'une assimilation de Classement Padel, selon la grille suivante :

MESSIEURS			DAMES		
Meilleur Classement Tennis obtenu	Année Sportive (01/09 au 31/08)		Meilleur Classement Tennis obtenu	Année Sportive (01/09 au 31/08)	
	N à N-10	N-11 à N-20 uniquement		N à N-10	N-11 à N-20 uniquement
15/1 et en dessous	<i>Pas d'assimilation possible</i>		15/1 et en-dessous	<i>Pas d'assimilation possible</i>	
3/6 à 15	3 500	7 000	3/6 à 15	1 500	3 000
+2/6 à 0	2 500	3 500	+2/6 à 0	500	1 500
-2/6 à -15	1 500	2 500	-2/6 à -15	250	500
Top 100 à 1ère Série	600	1 500	Top 60 à 1 <sup>ère</sup> Série	150	250

# LES ASSIMILATIONS



## Les assimilations pour le « Meilleur Classement Padel » obtenu

Les Joueurs ayant été bien classés au Classement FFT de Padel, depuis que celui-ci est informatisé (*soit depuis octobre 2018*), et donc depuis qu'il apparaît dans la Base Administrative fédérale, peuvent bénéficier d'une assimilation de Classement, selon la grille suivante :

MESSIEURS		DAMES	
Meilleur Classement PADEL obtenu	Prise en compte du Classement, à partir d'octobre 2018 uniquement	Meilleur Classement PADEL obtenu	Prise en compte du Classement, à partir d'octobre 2018 uniquement
N° 2 001 et après	<i>Pas de reclassement possible</i>	N° 501 et après	<i>Pas de reclassement possible</i>
N° 501 à 2 000	6 000	N° 301 à 500	2 000
N° 301 à 500	3 000	N° 201 à 300	1 000
N° 101 à 300	1 500	N° 101 à 200	700
N° 51 à 100	500	N° 51 à 100	300
N° 21 à 50	300	N° 21 à 50	200
N° 11 à 20	200	N° 11 à 20	100
Top 10	100	Top 10	80

## Principe général

- La répartition des points pris en compte dans le calcul du classement se fera en fonction du nombre de paires ou d'équipes ayant participé à l'épreuve.
- Aussi, le nombre de points attribués aux vainqueurs reste identique (100 points pour un P 100, 250 points pour un P 250 etc.), et ce quel que soit le nombre total de paires ou d'équipes ayant participé, *mais le nombre de points distribués ensuite à chaque rang dépendra du nombre total de paires ou d'équipes.*
- Pour les championnats, par paires ou par équipes, les points seront distribués uniquement si au moins un match a été joué et gagné sur le terrain au cours du championnat. (WO ou disqualification **administrative** non pris en compte)

# LES BAREMES DES POINTS => P 25



PADEL



Rang	4 à 8 paires ou équipes	9 à 12 paires ou équipes	13 à 16 paires ou équipes	17 à 20 paires ou équipes	21 à 24 paires ou équipes	25 à 28 paires ou équipes	29 à 32 paires ou équipes, ou +
1	25	25	25	25	25	25	25
2	15	17	18	20	20	21	23
3	12	15	16	18	19	19	21
4	9	13	15	17	18	18	19
5	6	11	14	16	17	17	18
6	4	9	13	15	16	16	17
7	2	7	12	14	15	15	16
8	1	5	11	13	14	14	15
9		4	10	12	13	13	14
10		3	9	11	12	12	13
11		2	7	10	11	11	12
12		1	5	9	10	10	11
13			4	8	9	9	10
14			3	7	8	8	9
15			2	6	7	7	8
16			1	5	6	6	7
17				4	5	5	6
18				3	4	4	5
19				2	3	3	4
20				1	2	2	3
21					1	1	2
22					1	1	1
23					1	1	1
24					1	1	1
25						1	1
26						1	1
27						1	1
28						1	1
29							1
30							1
31							1
32 et plus							1

# LES BAREMES DES POINTS => P 100



PADEL



Rang	4 à 8 paires ou équipes	9 à 12 paires ou équipes	13 à 16 paires ou équipes	17 à 20 paires ou équipes	21 à 24 paires ou équipes	25 à 28 paires ou équipes	29 à 32 paires ou équipes, ou +
1	100	100	100	100	100	100	100
2	60	65	70	75	75	80	80
3	50	55	60	65	70	75	75
4	40	50	55	60	65	70	72
5	25	35	45	55	60	65	70
6	10	25	40	50	55	60	65
7	5	20	35	45	50	55	63
8	1	15	30	40	47	53	60
9		10	25	35	43	50	58
10		5	21	30	40	48	55
11		3	18	25	37	45	53
12		1	15	23	33	43	50
13			10	20	30	40	48
14			5	18	28	38	45
15			3	15	25	35	43
16			1	12	23	33	40
17				10	20	30	38
18				5	18	28	35
19				3	15	25	33
20				1	12	23	30
21					10	20	28
22					5	18	25
23					3	15	23
24					1	12	20
25						10	18
26						5	15
27						3	12
28						1	10
29							8
30							5
31							3
32 et plus							1

# LES BAREMES DES POINTS => P 250



Rang	4 à 8 paires ou équipes	9 à 12 paires ou équipes	13 à 16 paires ou équipes	17 à 20 paires ou équipes	21 à 24 paires ou équipes	25 à 28 paires ou équipes	29 à 32 paires ou équipes, ou +
1	250	250	250	250	250	250	250
2	150	163	175	188	188	200	200
3	125	138	150	163	175	188	188
4	100	125	138	150	163	175	180
5	63	88	113	138	150	163	175
6	25	63	100	125	138	150	163
7	13	50	88	113	125	138	158
8	3	38	75	100	118	133	150
9		25	63	88	108	125	145
10		13	53	75	100	120	138
11		8	45	63	93	113	133
12		3	38	58	83	108	125
13			25	50	75	100	120
14			13	45	70	95	113
15			8	38	63	88	108
16			3	30	58	83	100
17				25	50	75	95
18				13	45	70	88
19				8	38	63	83
20				3	30	58	75
21					25	50	70
22					13	45	63
23					8	38	58
24					3	30	50
25						25	45
26						13	38
27						8	30
28						3	25
29							20
30							13
31							8
32 et plus							3

# LES BAREMES DES POINTS => P 500



PADEL



Rang	4 à 8 paires ou équipes	9 à 12 paires ou équipes	13 à 16 paires ou équipes	17 à 20 paires ou équipes	21 à 24 paires ou équipes	25 à 28 paires ou équipes	29 à 32 paires ou équipes, ou +
1	500	500	500	500	500	500	500
2	300	325	350	375	375	400	400
3	250	275	300	325	350	375	375
4	200	250	275	300	325	350	360
5	125	175	225	275	300	325	350
6	50	125	200	250	275	300	325
7	25	100	175	225	250	275	315
8	5	75	150	200	235	265	300
9		50	125	175	215	250	290
10		25	105	150	200	240	275
11		15	90	125	185	225	265
12		5	75	115	165	215	250
13			50	100	150	200	240
14			25	90	140	190	225
15			15	75	125	175	215
16			5	60	115	165	200
17				50	100	150	190
18				25	90	140	175
19				15	75	125	165
20				5	60	115	150
21					50	100	140
22					25	90	125
23					15	75	115
24					5	60	100
25						50	90
26						25	75
27						15	60
28						5	50
29							40
30							25
31							15
32 et plus							5

# LES BAREMES DES POINTS => P 1000



Rang	4 à 8 paires ou équipes	9 à 12 paires ou équipes	13 à 16 paires ou équipes	17 à 20 paires ou équipes	21 à 24 paires ou équipes	25 à 28 paires ou équipes	29 à 32 paires ou équipes, ou +
1	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000
2	600	650	700	750	750	800	800
3	500	550	600	650	700	750	750
4	400	500	550	600	650	700	720
5	250	350	450	550	600	650	700
6	100	250	400	500	550	600	650
7	50	200	350	450	500	550	630
8	10	150	300	400	470	530	600
9		100	250	350	430	500	580
10		50	210	300	400	480	550
11		30	180	250	370	450	530
12		10	150	230	330	430	500
13			100	200	300	400	480
14			50	180	280	380	450
15			30	150	250	350	430
16			10	120	230	330	400
17				100	200	300	380
18				50	180	280	350
19				30	150	250	330
20				10	120	230	300
21					100	200	280
22					50	180	250
23					30	150	230
24					10	120	200
25						100	180
26						50	150
27						30	120
28						10	100
29							80
30							50
31							30
32 et plus							10

# LES BAREMES DES POINTS => P 1500



Rang	4 à 8 paires ou équipes	9 à 12 paires ou équipes	13 à 16 paires ou équipes	17 à 20 paires ou équipes	21 à 24 paires ou équipes	25 à 28 paires ou équipes	29 à 32 paires ou équipes, ou +
1	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500
2	900	975	1050	1125	1125	1200	1200
3	750	825	900	975	1050	1125	1125
4	600	750	825	900	975	1050	1080
5	375	525	675	825	900	975	1050
6	150	375	600	750	825	900	975
7	75	300	525	675	750	825	945
8	15	225	450	600	705	795	900
9		150	375	525	645	750	870
10		75	315	450	600	720	825
11		45	270	375	555	675	795
12		15	225	345	495	645	750
13			150	300	450	600	720
14			75	270	420	570	675
15			45	225	375	525	645
16			15	180	345	495	600
17				150	300	450	570
18				75	270	420	525
19				45	225	375	495
20				15	180	345	450
21					150	300	420
22					75	270	375
23					45	225	345
24					15	180	300
25						150	270
26						75	225
27						45	180
28						15	150
29							120
30							75
31							45
32 et plus							15

# LES BAREMES DES POINTS => P 2000

## (Applicable à partir du 01/09/2024)



Rang	4 à 8 paires ou équipes	9 à 12 paires ou équipes	13 à 16 paires ou équipes	17 à 20 paires ou équipes	21 à 24 paires ou équipes	25 à 28 paires ou équipes	29 à 32 paires ou équipes, ou +
1	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000
2	1200	1300	1400	1500	1500	1600	1600
3	1000	1100	1200	1300	1400	1500	1500
4	800	1000	1100	1200	1300	1400	1440
5	500	700	900	1100	1200	1300	1400
6	200	500	800	1000	1100	1200	1300
7	100	400	700	900	1000	1100	1260
8	20	300	600	800	940	1060	1200
9		200	500	700	860	1000	1160
10		100	420	600	800	960	1100
11		60	360	500	740	900	1060
12		20	300	460	660	860	1000
13			200	400	600	800	960
14			100	360	560	760	900
15			60	300	500	700	860
16			20	240	460	660	800
17				200	400	600	760
18				100	360	560	700
19				60	300	500	660
20				20	240	460	600
21					200	400	560
22					100	360	500
23					60	300	460
24					20	240	400
25						200	360
26						100	300
27						60	240
28						20	200
29							160
30							100
31							60
32 et plus							20

# LES BAREMES DES POINTS => P 3000



- Lors des championnats de France Seniors, le dernier match de classement du dimanche n'étant pas disputé (Décision de la FFT). Toutes les paires sont classées en position haute.

Rang	Championnats de France Seniors par paires P 3000
1	3000
2	2400
3	2160
5	1770
7	1590
9	1320
11	1200
13	1080
15	960
17	810
19	750
21	690
23	630
25	480
27	420
29	360
31	315

# ATTRIBUTION DES POINTS A L'ISSUE DE LA COMPETITION



- Le nombre de points attribués aux joueurs dépend de la catégorie de l'épreuve et du rang obtenu par la paire ou l'équipe.
- La catégorie de l'épreuve détermine le nombre maximum de points qui sera attribué à la paire ou l'équipe vainqueur (25 points à chaque joueur de la paire ou de l'équipe vainqueur d'un P 25, 100 points à chaque joueur de la paire ou de l'équipe vainqueur d'un P 100 etc.).
- Si l'absence de matchs de classement ne permet pas de départager deux ou plusieurs paires ou équipes, celles-ci seront classées au même rang, le moins avantageux et obtiendront alors le même nombre de points
- Si le Tournoi ne comporte qu'une seule poule, il est possible, dans ce cas, de départager des paires en tenant compte de leur différence de sets et/ou de jeux gagnés.

En revanche, si le Tournoi comporte deux ou plusieurs poules, des paires classées au même rang se verront attribuer le même nombre de points, le moins avantageux et ne seront en aucun cas départagées en fonction de la différence de sets et/ou de jeux gagnés au sein de leur poule :

***Exemple :*** *épreuve à 4 poules de 4 paires, les paires classées 3<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> de poules ne sont pas qualifiées pour le Tableau Final, et ne disputent pas de matchs de classement supplémentaires :*

*=> Les 4 paires 3<sup>èmes</sup> de poules seront classées ex-aequo au rang 12*

*=> Les 4 paires 4<sup>èmes</sup> de poules seront classées ex-aequo au rang 16*

- *Dans le cas d'un repêchage, la paire LL (Lucky Loser) sera désignée par tirage au sort.*

## Pour cause de maternité

- Les joueuses licenciées qui, en raison d'une maternité, n'ont pu participer aux compétitions pendant au moins 5 mois consécutifs au cours des 12 derniers mois pourront bénéficier d'une mesure de blocage de leur classement.
- Pour pouvoir bénéficier d'un blocage de classement, aucun match ne doit avoir été disputé entre la fin de la période de 5 mois d'arrêt et la demande.
- **La reprise devra être effectué dans un délai de 24 mois suivant le premier jour d'arrêt**
- Le classement bloqué sera le dernier classement publié suite au dernier tournoi disputé par la joueuse. La joueuse bénéficiera de ce classement bloqué pour ses 10 premiers tournois et pour une période maximale de 6 mois après le premier tournoi joué.

## Pour raison médicale

- Les joueurs classés dans le Top 500 ainsi que les joueuses classées dans le Top 200 au Classement FFT qui, pour des raisons de santé, n'ont pu participer aux compétitions au moins 5 mois consécutifs au cours des 12 derniers mois, pourront bénéficier d'une mesure de blocage de leur classement.
- Pour pouvoir bénéficier de ce blocage, aucun match ne doit avoir été disputé entre la fin de la période de 5 mois d'arrêt et la demande.
- **La reprise devra être effectué dans un délai de 24 mois suivant le premier jour d'arrêt)**
- Le classement bloqué sera le dernier classement publié suite au dernier tournoi disputé par le joueur. Le joueur bénéficiera de ce classement bloqué pour ses 10 premiers tournois et pour une période maximale de 6 mois après le premier tournoi joué.

**Toute demande de blocage devra être effectuée par mail à l'adresse : [classementpadel@fft.fr](mailto:classementpadel@fft.fr)**

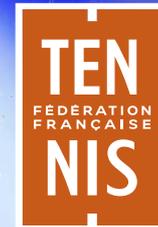


**Merci pour votre attention.**

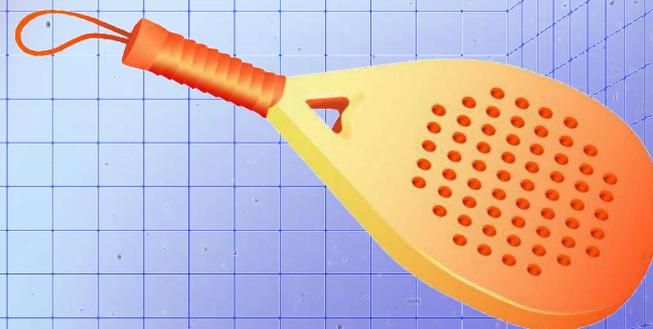
**Nous vous souhaitons  
d'excellentes compétitions**

**LE  
PADEL  
A TOUS  
LES COUPS**



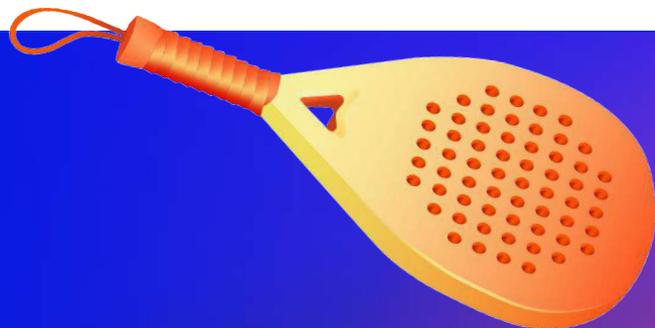


# LE GUIDE DE LA COMPÉTITION PADEL 2025



LE  
**PADEL**  
À TOUS  
LES  
COUPS

PUBLICATION - JANVIER 2025



# CHAPITRE III. CAHIER DES CHARGES DES TOURNOIS

# LES TOURNOIS JEUNES HORS TNJ

(Tournois Nationaux Jeunes) (9/10, 11/12, 13/14, 15/16 et 17/18 ans)



CDC TOURNOIS JEUNES HORS TNJ	P 25	P 100	P 250	P 500 ou plus
Prize Money	Non			
Délai d'Homologation (Sauf règlementation Ligue)	1 semaine	2 semaines	3 semaines	
Droits d'Homologation	Gratuits (tournois Jeunes)			
Droits d'inscription par Joueur(se) perçus par le Club	A discrétion du Club (Sauf règlementation Ligue)			
Date limite d'inscription	Fixée par le Comité de Tournoi			
Sélection des paires	Par ordre d'inscription / Attention : Les Tournois 9/10 Ans ne peuvent être que de catégorie P 25 Attention : un(e) joueur(se) 9/10 ans ne peuvent jouer qu'en U14 maximum.			
Nb minimum de Pistes de même nature (couvertes ou extérieures)	1	1	2	
Hauteur minimale des pistes	6 m Minimum (dans la zone des 100 m <sup>2</sup> ) (cf nouvelles normes, document règles générales)			
Pistes avec sorties (2m min. x 8m de chaque côté)	Non obligatoire			
Juge-Arbitrage	JAP1 minimum		JAP2 minimum	
Arbitrage / Superviseurs de pistes	Libre			
Coaching autorisé	Oui, 2 coachs maximum par paire déclarés impérativement au Juge-Arbitre avant le 1 <sup>er</sup> match de la paire			
Tournois Jeunes FILLES : Nb paires minimum	4	4	4	
Tournois Jeunes GARCONS : Nb paires minimum	4	4	8	
Filles autorisées à jouer dans les épreuves garçons	Oui			
Poids minimum de la Paire	Open			
Formule sportive	Libre	Libre	Libre	
Formats jeu Tableau Final & Qualifications	C2 / D2 / E1 (E conseillé)	A2 / B2 / C2 / D2	A2 / B2 / C2 / D2 Finale : A2 ou B2	
Formats jeu Matches de Classement	C2 / D2 / E1 (E conseillé)	A2 / B2 / C2 / D2	A2 / B2 / C2 / D2	
Balles neuves	3 / piste	3 / piste	3 / piste	
Balles neuves matchs de Classement	Non obligatoire	Non obligatoire	Non obligatoire	
Nb matchs minimum proposés par paire	3	3	3	
1 Durée maximum	1 jour	3 jours	3 jours	

Seul un Tournoi National Jeunes, validé par la FFT, peut être catégorisé en P 500 (cf. ci-après)

# LES TOURNOIS JEUNES HORS TNJ

## (Tournois Nationaux Jeunes) (9/10, 11/12, 13/14, 15/16 et 17/18 ans)



**Seul un Tournoi National Jeunes, validé par la FFT, peut être catégorisé en P 500 (cf. ci-après)**

CDC TOURNOIS JEUNES HORS TNJ	P 25	P 100	P 250	P 500 ou plus
Kinésithérapeute / Médecin		Non obligatoire		
Nettoyage des vitres		A discrétion du Club		
Affiche de l'événement		Produite par le Club		
Partenariats		Partenaires du Club		
Mise à disposition des pistes par le Club		Organisation Club		
Habillage des pistes		Organisation Club		
Protections de piste (contours des portes et des poteaux de filet)		Obligatoire pour les parties avec sorties. Sinon fortement recommandé		
Sono		Organisation Club		
Panneau d’Affichage Résultats		Organisation Club		
Panneaux de score		Organisation Club		
Vestiaires		Obligatoires (Vestiaires H / F séparés)		
Salle de repos des joueurs		Libre		
Cadeaux d’Accueil		Organisation Club		
Trophées		Fournis par le Club		
Transport		Non obligatoire		
Hébergement		A la charge des joueurs		
Restauration / Eau à disposition ou en vente		Organisation Club		
Soirée des joueurs		Non obligatoire		
Remise des prix		Organisation Club		
Streaming		A discrétion du Club		

## Principes généraux

- **3 étapes + 1 Master sont organisés, par catégorie d'âges, sur l'année sportive 2025 par la FFT**
  - **Le 14 & 15 décembre à la All In Country Club (ARA)**
  - **Le 1<sup>er</sup> & 2 mars à B14 (IDF)**
  - **Le 24 & 25 mai à Padel Shot Saint Etienne (ARA)**
  - **Les MASTERS 5 & 6 juillet au Padel Club du Mas (OCC) (*Sélection au Classement du circuit*)**

## Catégories et sélections des paires

- **Les catégories organisées sont les U14 / U16 / U18 garçons + U16 et U18 filles**
- **REGLES TNJ FILLES :**
  - **Une joueuse U14 ne pourra participer à une épreuve U16 (et uniquement U16) que sur dérogation accordée par la Direction Padel FFT**
  - **Obligation pour 2 joueuses U16 de participer à l'épreuve U16, sauf dérogation accordée par la Direction Padel**
  - **Possibilité pour une joueuse U16 de participer à une épreuve U18 avec une partenaire U18.**
  - **Selon le nombre total de paires inscrites, un regroupement des deux épreuves peut avoir lieu**

## Catégories et sélections des paires

### ➤ REGLES TNJ GARCONS :

- **Un joueur faisant partie de la catégorie d'âge U14**
  - **Peut uniquement jouer en U14**
  - **Pourra jouer en U16 uniquement avec une dérogation accordée par la Direction Padel FFT**
  - **Ne pourra en aucun cas s'inscrire en U18**
- **Une paire composée de 2 joueurs U16 devra obligatoirement participer à une épreuve U16, sauf dérogation accordée par la Direction Padel.**
- **Un joueur U16 pourra participer à une épreuve U18 si son partenaire fait partie de la catégorie U18**

# LES TNJ U14 Garçons, U16 & U18 Filles et Garçons

DATES & CLUBS CHOISIS PAR LA FFT (5 épreuves simultanées)



PADEL



TENNIS

TNJ / Tournois Nationaux Jeunes	P 250 U16 FILLES	P 500 U18 FILLES	P 250 U14 GARÇONS P 250 U16 GARÇONS	P 500 U18 GARÇONS
Prize Money	Non			
Délai d'Homologation	8 semaines			
Droits d'Homologation	Gratuits (tournois Jeunes)			
Droits d'inscription par Joueur(se) [ encaissés directement par le Club ]	20 € / Joueur			
Date limite d'inscription	J-14, à 23h59			
Nb minimum de Pistes de même nature (couvertes ou extérieures + couvertes en cas de repli)	6 pistes minimum			
Hauteur minimum des pistes	7 m Minimum (dans la zone des 100m <sup>2</sup> ) (cf nouvelles normes document règles générales)			
Nb Pistes avec sorties (min. 2m x 8m)	2 pistes avec sorties recommandées			
Juge-Arbitrage	JAP2 (minimum) désigné, indemnisé et pris en charge par la FFT (transport, hébergement et restauration) Le Club doit fournir au JAP une imprimante, une connexion Wifi fiable, un espace avec 4 postes de travail (prévoir rallonges & prises multiples)			
Arbitrage	Fortement recommandé à partir des demi-finales (le club doit prévoir 2 chaises d'arbitre s'il y a suffisamment d'espace pour en installer). Arbitres désignés, indemnisés et pris en charge par la FFT (transport, hébergement et restauration)			
Superviseurs de pistes	Superviseurs désignés, indemnisés et pris en charge par la FFT (transport, hébergement et restauration)			
Coaching autorisé	Oui, 2 coachs maximum par paire déclarés impérativement au Juge-Arbitre avant le 1 <sup>er</sup> match de la paire			
Nombre minimum de paires (une épreuve ne pourra pas avoir lieu avec moins de 4 paires)	4	8	4	8
Filles autorisées à jouer dans les épreuves Garçons	Non			
Poids minimum de la Paire	Open			
Formule sportive	Déterminée en fonction du nombre de paires inscrites (3 matchs minimum par paire) (Maximum 24 paires par épreuve)			
Formats jeu Tableau Final & Changements de balles	A2 ou B2 ou C2 ou D2 (A2 obligatoire à partir des 1/4 de finale) / pas de changement de balles			
Formats jeu Qualifications, Matches de Classement & Chts de balles	A2 / B2 / C2 / D2 / pas de changement de balles			
Balles	3 Balles neuves Wilson par match (matchs de classement compris). Fournies par la FFT			
Durée de la Compétition	2 jours. Prévoir une fin de Tournoi dimanche aux alentours de 17h			

TNJ / Tournois Nationaux Jeunes	P 250 U16 FILLES	P 500 U18 FILLES	P 250 U14 GARÇONS P 250 U16 GARÇONS	P 500 U18 GARÇONS
Kinésithérapeute / Médecin	Présence d'un kiné obligatoire les deux jours de la compétition (Désigné par le club et pris en charge par la FFT)			
Nettoyage des vitres	Assuré par le Club avant chaque journée (vendredi au dimanche inclus)			
Affiche de l'événement	Produite par la FFT			
Partenariats	<b>Partenaires FFT : Alpine, Engie, Greenweez, Wilson</b> <b>Envoi PLV à la charge de la FFT. Montage &amp; Démontage assurés par le Club (le Club doit prévoir environ 800 colliers de serrage plastique noirs (longs)).</b> <b>Aucun autre partenaire ne doit figurer sur les 2 Pistes principales (Plan d'installation envoyé par la FFT).</b>			
Mise à disposition des pistes par le Club	Mise à disposition gratuite des pistes par le Club. Proposer <b>4 pistes</b> d'entraînement – minimum - le vendredi de <b>17h à 20h</b> . Puis 6 pistes dès le samedi 8h, et ce jusqu'à la fin de la compétition le dimanche aux alentours de 17h			
Habillage des pistes (portes & protections de poteaux)	Matériel logoté « FFT PADEL » fourni par la FFT. Montage & démontage des 6 pistes assurés par le Club (le Club doit prévoir un nombre important de colliers de serrage noirs en plastique (longs)– environ 600) Frais de transport aller & retour du matériel à la charge de la FFT.			
Protections de piste (contours de portes + contours des poteaux de filet)	Obligatoire pour les parties avec sorties. Sinon fortement recommandé			
Sonos	Le Club doit fournir deux sonos avec micros portatifs pour l'arbitrage des demi-finales. Une Sono sera également utilisée pour l'annonce des parties			
Panneau d'Affichage Résultats	Prévoir un ou deux grands tableaux dans l'enceinte du Club, à proximité des pistes, pour l'affichage des Tableaux et Poules des Qualifications. Prévoir également un écran TV à disposition du JAP pour affichage de la Programmation			
Panneaux de score	Chaque piste doit être équipée d'un panneau de score manuel.			
Vestiaires	Le Club doit disposer de deux vestiaires séparés (avec douches) pour les Filles et pour les Garçons			
Salle de repos des joueurs	Recommandée mais non obligatoire (mise à disposition de bananes, barres de céréales...)			
Cadeaux d'Accueil	Fournis par la FFT			
Trophées	Fournis par la FFT			
Transport	Assuré par le Club (3 véhicules recommandés, pris en charge par la FFT). Du vendredi à partir de 16h au dimanche soir (Lieux desservis : Gare, Aéroport / Club / Hôtels proposés par l'Organisation). Service de Navettes matins & soirs, a minima			
Hébergement	Un ou deux Hôtels, 2 et 3 étoiles, doivent être proposés par le Club. Hébergement à la charge des participants			
Restauration / Eau	Formules sportives & snacking adaptés et proposés par le Club toute la journée (déjeuner obligatoire), à des prix abordables. A la charge des participants. Eau : Fontaine à eau souhaitée pour mise à disposition gratuite pour les joueurs.			
Soirée des joueurs	A discrétion du Club			
Remise des prix	Organisée par le Club. Pot de remise des prix offert par le Club le dimanche après les finales			
Streaming	Non obligatoire (choix du Club)			

# LES MASTERS TNJ **U14 Garçons**, U16 & U18 Filles et Garçons

*DATES & CLUBS CHOISIS PAR LA FFT (5 épreuves simultanées)*



MASTERS TNJ	MASTERS : P 250 U14 Garçons / P 500 U16 Filles & Garçons / P 1000 U18 Filles & Garçons
Prize Money	Non
Délai d'Homologation	8 semaines
Droits d'Homologation	Gratuits (tournois Jeunes)
Droits d'inscription par Joueur(se) [ encaissés directement par le Club ]	0 € (Qualification suite au Circuit TNJ)
Date limite d'inscription	<b>J-14, à 23h59</b>
Sélection des paires	Au Classement du circuit TNJ / <b>les 7 meilleures paires inscrites</b> , grâce à leur Classement à l'issue du circuit des TNJ <b>U14 Garçons</b> , U16 & U18 Filles & Garçons, sont qualifiées pour les Masters. La FFT dispose d'une Wild Card par Master (5 épreuves).
Nb minimum de Pistes de même nature (couvertes ou extérieures + couvertes en cas de repli)	6 Pistes
Hauteur minimum des pistes	7 m Minimum <b>(dans la zone des 100m<sup>2</sup>) (cf nouvelles normes document règles générales)</b>
Nb Pistes avec sorties (min. 2m x 8m)	2 pistes avec sorties recommandées
Juge-Arbitrage	JAP2 (minimum) désigné, indemnisé et pris en charge par la FFT (transport, hébergement et restauration) Le Club doit fournir au JAP une imprimante, une connexion Wifi fiable, un espace avec 4 postes de travail (prévoir rallonges & prises multiples)
Arbitrage	Demi-finales & Finales (le club doit prévoir 2 chaises d'arbitre si suffisamment d'espace pour en installer) Arbitres désignés, indemnisés et pris en charge par la FFT (transport, hébergement et restauration)
Superviseurs de pistes	Superviseurs désignés, indemnisés et pris en charge par la FFT (transport, hébergement et restauration)
Coaching autorisé	Oui, 2 coachs maximum par paire déclarés impérativement au Juge-Arbitre avant le 1 <sup>er</sup> match de la paire
Nombre de paires	8 par épreuve
Filles autorisées à jouer dans les épreuves Garçons	Non
Poids minimum de la Paire	Sélection au Classement du circuit TNJ
Formule sportive	TMC 8 (3 matchs par paire)
Formats jeu Masters / Changements de balles	A2 ou B2 (A2 obligatoire à partir des 1/4 de finale) / pas de changement de balles
Balles	3 Balles neuves Wilson par match. Fournies par la FFT
<b>8</b> Durée de la Compétition	2 jours. Début des matchs samedi matin (horaire à déterminer). Prévoir une fin de Tournoi dimanche aux alentours de 17h

MASTERS TNJ	MASTERS P250 U14 Garçons, P 500 U16 Filles & Garçons, P 1000 U18, Filles et Garçons
Kinésithérapeute / Médecin	Présence d'un kiné obligatoire les deux jours de la compétition (Désigné par le club et pris en charge par la FFT)
Nettoyage des vitres	Assuré par le Club avant chaque journée, et avant les finales
Affiche de l'événement	Produite par la FFT
Partenariats	Partenaires FFT : Alpine, Greenweez, Wilson Envoi PLV à la charge de la FFT. Montage & Démontage assurés par le Club (le Club doit prévoir environ 800 colliers de serrage plastique noirs (longs)). Aucun autre partenaire ne doit figurer sur les 2 Pistes principales (Plan précis envoyé par la FFT).
Mise à disposition des pistes par le Club	Mises à disposition gratuite des pistes par le Club. Proposer 4 pistes d'entraînement minimum le vendredi de 17h à 20h. Puis 6 pistes dès le samedi 8h, et ce jusqu'à la fin de la compétition le dimanche aux alentours de 17h
Habillage des pistes	Matériel logoté « FFT PADEL » fourni par la FFT. Montage & démontage des 6 pistes assurés par le Club (le Club doit prévoir un nombre important de colliers de serrage noirs en plastique (longs) – environ 600) Frais de transport aller & retour du matériel à la charge de la FFT
Protections de piste (contours des portes et des poteaux de filet)	Obligatoire pour les parties avec sorties. Sinon fortement recommandé
Sonos	Le Club doit fournir deux sonos avec micros portatifs pour l'arbitrage des demi-finales. Une Sono sera également utilisée pour l'annonce des parties
Panneau d’Affichage Résultats	Prévoir un ou deux grands panneaux dans l'enceinte du Club, à proximité des pistes, pour l'affichage des Tableaux et Poules des Qualifications. Prévoir également un écran TV à disposition du JAP pour affichage de la Programmation
Panneaux de score	Chaque piste doit être équipée d'un panneau de score manuel
Vestiaires	Le Club doit disposer de deux vestiaires séparés (avec douches) pour les Filles et pour les Garçons
Salle de repos des joueurs	Recommandée mais non obligatoire (mise à disposition de bananes, barres de céréales...)
Cadeaux d’Accueil	Fournis par la FFT
Trophées	Fournis par la FFT
Transport	Assuré par le Club (3 véhicules recommandés pris en charge par la FFT). Du vendredi à partir de 16h au dimanche soir (Lieux desservis : Gare, Aéroport, / Club / Hôtels proposés par l'Organisation). Service de Navettes matins & soirs, a minima
Hébergement	Un ou deux Hôtels, 2 et 3 étoiles, doivent être proposés par le Club. Hébergement à la charge des participants
Restauration / Eau	Formules sportives & snacking adaptés et proposés par le Club toute la journée (déjeuner obligatoire), à des prix abordables. A la charge des participants. Eau mise à disposition gratuitement pour les joueurs. Fontaine à eau souhaitée.
Soirée des joueurs	Dîner du samedi soir offert par la FFT aux joueurs (environ 100 personnes dont l'Organisation)
Remise des prix	Organisée par le Club. Pot de remise des prix offert par le Club le dimanche après les finales
9 Streaming	Non obligatoire (choix du Club)



# *CAHIERS DES CHARGES DES TOURNOIS SENIORS PAR PAIRES*

LE  
**PADEL**  
À TOUS  
LES COUPS



# LES TOURNOIS SENIORS PAR PAIRES



CDC TOURNOIS SENIORS PAR PAIRES	P 25 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 100 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 250 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 500 Dames ou Messieurs (pas de P 500 Mixtes)
Prize Money	Non	Non	Non	0 à 1.000 €
Délai d'homologation minimum ( <b>Sauf règlementation Ligue</b> )	1 semaine	2 semaines	3 semaines	4 semaines
Droits d'homologation	31 €	40 €	50 €	60 €
Droits d'inscription par joueur(se)	A discrétion du Club ( <b>Sauf règlementation Ligue</b> )			
Date limite d'inscription	Libre			Jour des Qualifs <b>-7</b> , à 23h59
Sélection des paires	Ordre d'inscription			Au Classement
Nb min. de Pistes de même nature (couvertes ou extérieures)	1		2	
Hauteur minimale des pistes	6 m MINIMUM (dans la zone des 100m <sup>2</sup> ) (cf nouvelles normes document règles générales)			7 m MINIMUM (dans la zone des 100m <sup>2</sup> ) (cf nouvelles normes document règles générales) ( Entre 8 et 9 m recommandés )
Nb pistes avec sorties (2 m x 8 m de chaque côté)	Non obligatoire			
Juge-Arbitrage	JAP1 min. désigné et indemnisé par le Club		JAP2 min. désigné et indemnisé par le Club	JAP2 min. (non-joueur) désigné et indemnisé par le Club
Arbitrage	Non obligatoire			
Superviseurs de pistes	Non obligatoire			
Coaching autorisé	Non	Non	Non	Oui, 2 coachs maximum par paire déclarés impérativement au Juge-Arbitre avant le 1 <sup>er</sup> match de la paire
Nb minimum de paires	Dames : 4	Dames : 4	Dames : 4	Dames : 8
	Messieurs : 4	Messieurs : 8	Messieurs : 12	Messieurs : 16
	Mixtes : 4	Mixtes : 8	Mixtes : 12	Pas de P 500 Mixtes
Dames autorisées dans les épreuves Messieurs	Oui			

# LES TOURNOIS SENIORS PAR PAIRES



CDC TOURNOIS SENIORS PAR PAIRES	P 25 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 100 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 250 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 500 Dames ou Messieurs (pas de P 500 Mixtes)
Interdiction aux N meilleurs joueurs de participer	Dames : Interdiction TOP 1 000	Dames : Interdiction TOP 300	Dames : interdiction TOP 100	Au Classement : Dames ou Messieurs (Pas de P 500 Mixtes)
	Messieurs : Interdiction TOP 20.000	Messieurs : Interdiction TOP 2.000	Messieurs : interdiction TOP 500	
	Mixtes : Interdiction des classements respectifs, Dames & Messieurs, ci-dessus		Mixtes pas de limitation de classement pour les P 250 Mixtes	
Formule sportive	Libre	Libre	TF Messieurs & Mixtes ≥ 1/2 Finale	TF Messieurs ≥ 1/4 Finale
Formats Tableau Final & Qualifications	C1 / C2 / D1 / D2 / E (E conseillé)	Tout sauf Format E	Tout sauf Format E < Finale Finale = A1 / A2 / B1 / B2	Tout sauf format E ≤ 1/4 1/2 F et Finale = A1 / A2 / B1 / B2
Formats jeu Matches de Classement	C1 / C2 / D1 / D2 / E (E conseillé)	Tout sauf Format E	Tout sauf Format E	Tout sauf Format E
Balles neuves Epreuve principale	3 / piste	3 / piste	3 / piste & 3 / match ≥ 1/2 F	3 / match
Balles neuves matchs de Classement	Non obligatoire	Non obligatoire	Obligatoire Perdants 1/2 F	Obligatoire Perdants ≥ 1/4 F
Nb matchs min. proposés par paire	3			
Durée maximum	1 Jour	3 jours		
Kinésithérapeute / Médecin	Non obligatoire			
Nettoyage des Vitres	A discrétion du Club			
Affiche	Produite par le Club			
Partenariats & Habillage des pistes	Organisation Club			
Mise à disposition des pistes par le Club	Organisation Club			
Sono	Organisation Club			

# LES TOURNOIS SENIORS PAR PAIRES



CDC TOURNOIS SENIORS PAR PAIRES	P 25 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 100 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 250 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 500 Dames ou Messieurs (pas de P 500 Mixtes)
Salle de repos des joueurs	Libre			
Cadeaux d'Accueil	Organisation Club			
Trophées	Fournis par le Club			
Transport	Non obligatoire			
Hébergement	A la charge des joueurs			
Restauration / Eau à disposition ou en vente	Organisation Club			
Soirée des joueurs	Non obligatoire			
Remise des prix	Organisation Club			
Streaming	A discrétion du Club			
Panneau d’Affichage Résultats	Organisation Club			
Panneaux de score	Organisation Club			
Vestiaires	Obligatoires (vestiaires H / F séparés)			

# LES TOURNOIS SENIORS PAR PAIRES



CDC TOURNOIS SENIORS PAR PAIRES	P 1000 (1 épreuve, Dames ou Messieurs)	P 1500 (1 épreuve, Dames ou Messieurs)	P 2000 (2 épreuves, Dames & Messieurs)
Prize Money	1.000 € et plus (pris en charge par le Club)	1.500 € et plus (pris en charge par le Club)	10.400 € (5.200 € par Tableau) (pris en charge par la FFT)
Délai d'homologation	6 semaines	8 semaines	
Droits d'homologation	60 €, pris en charge par le Club (prélèvement automatique)		
Droits d'inscription par Joueur(se)	A discrétion du Club	25 €, encaissés directement par le Club	
Date limite d'inscription	Jour des Qualifs – 14, à 23h59		
Sélection des paires	Au Classement		
Nb minimum de Pistes de même nature (couvertes ou extérieures + couvertes en cas de repli)	2 Pistes pour un P 1000 Dames	4 pistes pour TF 24 ( 16 Q ) 6 pistes pour TF 24 ( 24 Q )	8 pistes (deux épreuves)
	3 Pistes pour un P 1000 Messieurs		
Hauteur minimale des pistes	7m minimum (Entre 8 et 9 m recommandés) (dans la zone des 100m²) (cf nouvelles normes document règles générales)		
Nb Pistes avec sorties (min. 4 m x 8 m d'un côté pour la chaise d'arbitre / 2 m x 8 m de l'autre)	Non obligatoire	1 avec arbitrage possible fortement recommandée	
Juge-Arbitrage	JAP2 minimum (non-joueur), désigné et indemnisé par le Club	JAP2 minimum (non-joueur) désigné, indemnisé et pris en charge par la FFT (transport, hébergement et restauration) Le Club doit fournir au JAP une imprimante, une connexion Wifi, un espace avec 5 postes de travail (prévoir rallonges & prises multiples)	
Arbitrage	Non Obligatoire	Demi-finales & Finales (le club doit prévoir 2 chaises d'arbitre) / Arbitres désignés, indemnisés et pris en charge par la FFT (transport, hébergement et restauration)	
Superviseurs de pistes	Non Obligatoire	Superviseurs désignés, indemnisés et pris en charge par la FFT (transport, hébergement et restauration). Minimum 1 superviseur pour 2 pistes.	
Coaching autorisé	Oui, 2 coachs maximum par paire déclarés impérativement au Juge-Arbitre avant le 1 <sup>er</sup> match de la paire		
Nb minimum de paires	Dames : 16	TF 24 (20 + 16 Q, soit 36 au total si 4 pistes) TF 24 (20 + 24 Q, soit 44 au total si 6 pistes)	TF 24 (20 + 16 Q, soit 36 au total), par épreuve
	Messieurs : 24		
Dames autorisées dans les épreuves Messieurs	Oui	Non	Non
Poids minimum de la Paire	Open		
Formule sportive	Dames : TF 16 minimum – Tableau à départ en Ligne obligatoire	TF 24 (20 + 16 Q, soit 36 maximum) si 4 pistes TF 24 (20 + 24 Q, soit 44 maximum) si 6 pistes	TF 24 (20 + 16 Q, soit 36 Maximum)
	Messieurs : TF 24 minimum – Tableau à Départ en Ligne obligatoire		

# LES TOURNOIS SENIORS PAR PAIRES

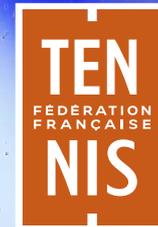


CDC TOURNOIS SENIORS PAR PAIRES	P 1000 (1 épreuve, Dames ou Messieurs)	P 1500 (1 épreuve, Dames ou Messieurs)	P 2000 (2 épreuves, Dames & Messieurs)
Formats jeu Tableau Final & Qualifications	A1 / A2 / B1 / B2 ≤ 1/16 <sup>ème</sup> A1 ou A2 ≥ 1/8 <sup>ème</sup>	Qualifications & 1/16 <sup>ème</sup> = B1 A1 2 ≥ 1/8 <sup>ème</sup>	
Formats jeu Matchs de Classement	Tout sauf E	<b>B1</b>	
Balles neuves	3 / match. Changement de balles non obligatoire	3 / match. Changement balles 3 <sup>ème</sup> set pour tous les matchs au format A1	
Nb matchs min. proposés par paire	3		
Durée de la Compétition	3 jours maximum	2,5 jours	2,5 jours
Kinésithérapeute(s)	Conseillé	Présence d'un Kiné par épreuve obligatoire pour TF & Qualifications, à la charge du Club	Présence de 3 Kinés dès les Qualifications (A la charge de la FFT) Prévoir un local avec point d'eau et installation de 3 tables de massage (fournies par les kinés + la FFT) Prévoir Glace tout au long de la compétition.
Médecin	Présence d'un médecin conseillée. Si non présent sur site, prévoir a minima une astreinte téléphonique		
Nettoyage des Vitres	Assuré par le Club	Assuré par le Club. Obligatoirement avant chaque journée de Compétition + Avant les 1/4 de finale, demi-finales & finales. Le Club doit également prévoir 2 « laveurs de vitres » pouvant intervenir en cours de partie à partir des 1/4 de finale, sur demande des joueurs ou d'un Officiel.	
Affiche	Produite par le Club	Produite par le Club	Produite par la FFT
Partenariats & Habillage des pistes	Partenaires du Club		Partenaires FFT : Alpine, Engie, Greenweez, Wilson Envoi PLV à la charge de la FFT. Montage & Démontage assurés par le Club (le Club doit prévoir environ 800 colliers de serrage plastique noirs (longs)). <i>Aucun autre partenaire ne doit figurer sur les 2 Pistes principales (Plan d'installation envoyé par la FFT).</i>
Mise à disposition des pistes par le Club	Assuré par le club	Mise à disposition des pistes gratuite par le Club [ 4 ou 6 pistes (P 1500) / 8 pistes (P 2000) ], disponibles dès le vendredi 10h, jusqu'à la fin des matchs. Puis les samedi et dimanche à partir de 8h et jusqu'à la fin des matchs.	

# LES TOURNOIS SENIORS PAR PAIRES



CDC TOURNOIS SENIORS PAR PAIRES	P 1000 (1 épreuve, Dames ou Messieurs)	P 1500 (1 épreuve, Dames ou Messieurs)	P 2000 (2 épreuves, Dames & Messieurs)
Habillage du site	A la discrétion du Club		Matériel logoté « FFT PADEL » fourni par la FFT. Montage & démontage assurés par le Club
Tribunes	A discrétion du Club	Le club doit disposer d'une tribune, ou permettre à environ 200 personnes de pouvoir s'asseoir autour des pistes	
Sonos	Une sono pour le tirage au sort, l'annonce des parties, la remise des prix	Le Club doit fournir deux sonos avec micros portatifs pour l'arbitrage des demi-finales. Une Sono sera également utilisée pour le tirage au sort, l'annonce des parties, la remise des prix	
Salle de repos des joueurs	Obligatoire, avec mise à disposition gracieuse, pour les joueurs et les coaches, de fruits secs, bananes, barres de céréales...		
Cadeaux d'Accueil	Fournis par le Club		Fournis par la FFT
Trophées	Fournis par le Club		Fournis par la FFT
Transport	Non obligatoire, à discrétion du Club		Véhicules fournis par la FFT (Partenariat HERTZ). Le Club doit mettre à disposition 3 chauffeurs bénévoles. Prise en charge des repas des chauffeurs, ainsi que des frais essence + péage, par la FFT. Les navettes doivent desservir le Club, la Gare, l'Hôtel ainsi que les hôtels proposés par L'organisation.
Hébergement	Un ou deux Hôtels, 2 et 3 étoiles, doivent être proposés par le Club. Hébergement à la charge des participants		
Restauration / Eau	Formules sportives & snacking adaptées et proposées par le Club toute la journée, à des prix abordables. A la charge des participants. Eau : Fontaine à eau souhaitée pour mise à disposition gratuite pour les joueurs.		
Soirée des joueurs	A la discrétion du Club (dîner payant pour les joueurs)		
Remise des prix	Organisée par le Club. Pot de remise des prix offert par le Club le dimanche après les finales		
Streaming	A la discrétion du Club		Pris en charge par la FFT sur toute la compétition (qualifications comprises)



# *CAHIERS DES CHARGES DES TOURNOIS SENIORS PLUS PAR PAIRES (45 & 55 ANS)*

LE  
**PADEL**  
À TOUS  
LES COUPS



# LES TOURNOIS SENIORS PLUS PAR PAIRES (45 ou 55 ans)



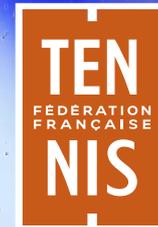
CDC TOURNOIS SENIORS PLUS	P 25	P 100	P 250	P 500 ou plus
Interdiction aux N meilleurs joueurs de participer	Dames : Interdiction TOP 1 000	Dames : Interdiction TOP 300	Dames : Interdiction TOP 100	<b>Il existe 4 Tournois P500 +45 validés par la FFT (cf. cahier des charges P500 Seniors)</b>
	<b>Messieurs : Interdiction TOP 20.000</b>	Messieurs : Interdiction TOP 2.000	Messieurs : Interdiction TOP 500	
	Mixtes : Interdiction des classements respectifs, Dames & Messieurs, ci-dessus	<b>Pas de limitation de classement pour les P 250 Mixtes</b>		
Droits d'homologation (Sauf réglementation Ligue)	31 €	40 €	50 €	
Date limite d'inscription	Libre			
Sélection des paires	Par ordre d'inscription			
Nb minimum de Pistes de même nature (couvertes ou extérieures)	1	1	2	
Hauteur minimale des pistes	6 m Minimum (dans la zone des 100m <sup>2</sup> ) (cf nouvelles normes document règles générales)			
Pistes avec sorties (2 mètres min. x 8m de chaque côté sans arbitrage)	Non obligatoire			
Juge-Arbitrage	JAP1 minimum		JAP2 minimum	
Arbitrage / Superviseurs de pistes	Libre			
Coaching autorisé	Non			
Nb minimum de paires	Dames : 4	Dames : 4	Dames : 4	
	Messieurs : 4	Messieurs : 8	Messieurs : 12	
	Mixtes : 4	Mixtes : 8	Mixtes : 12	
Dames autorisées à jouer dans les épreuves Messieurs	Oui			

# LES TOURNOIS SENIORS PLUS PAR PAIRES

(45 ou 55 ans)



CDC TOURNOIS SENIORS PLUS	P 25	P 100	P 250	P 500 ou plus
Formule sportive	Libre	Libre	TF Messieurs & Mixtes ≥ 1/2 Finale	<p><b>Il existe 4 Tournois P500 +45 validés par la FFT (cf. cahier des charges P500 Seniors)</b></p>
Formats jeu Tableau Final & Qualifications	C2 / D2 / E (E conseillé)	Tout sauf Format E	Tout sauf Format E < Finale Finale = A1 / A2 / B1 / B2	
Formats jeu Matches de Classement	C1 / C2 / D1 / D2 / E (E conseillé)	Tout sauf Format E	Tout sauf Format E	
Balles neuves	3 / piste	3 / piste	3 / piste & 3 / match ≥ 1/2 F	
Balles neuves matchs de Classement	Non obligatoire	Non obligatoire	Obligatoire perdants 1/2 F	
Nb matchs minimum proposés par paire	3	3	3	
Durée maximum	1 jour	3 jours	3 jours	
Panneau d’Affichage Résultats	Organisation Club			
Panneaux de score	Organisation Club			
Vestiaires	Obligatoires (Vestiaires H / F séparés)			
Salle de repos des joueurs	Libre			
Cadeaux d’Accueil	Organisation Club			
Trophées	Fournis par le Club			
Transport	Non obligatoire			
Hébergement	A la charge des joueurs			
Restauration / Eau à disposition ou en vente	Organisation Club			
Soirée des joueurs	Non obligatoire			
Remise des prix	Organisation Club			
Streaming	A discrétion du Club			



# TOURNOIS PADEL ENTREPRISE

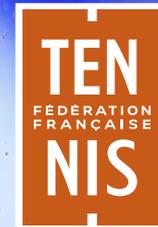
LE  
**PADEL**  
À TOUS  
LES  
COUPS





- Des tournois Padel entreprises se jouent avec le même cahier des charges que les tournois seniors
- Seuls les Ligues et les Comités peuvent organiser / homologuer des compétitions Padel Entreprise
- Les Ligues et comités établissent alors leur propre règlement
- La valorisation maximale qui pourra être retenue pour ces différentes compétitions est : P 250
- Le barème pris en compte dépendra du nombre de paires ou d'équipes ayant participé à l'épreuve.





**Merci pour votre attention.**

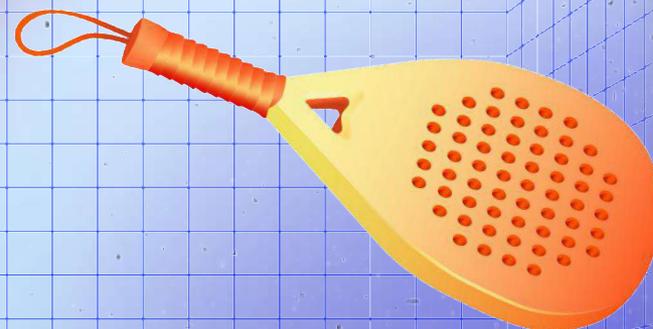
**Nous vous souhaitons  
d'excellents tournois**

**LE  
PADEL  
À TOUS  
LES COUPS**

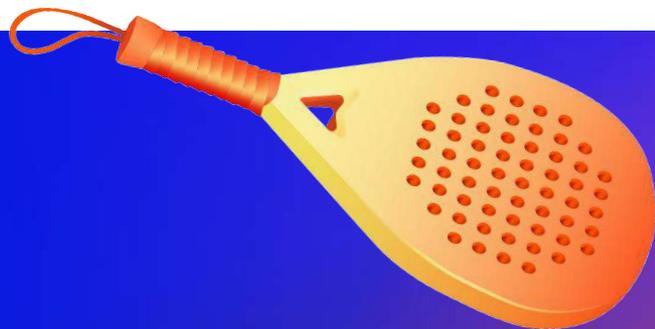




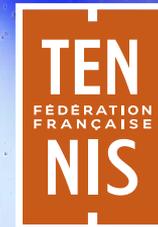
# LE GUIDE DE LA COMPÉTITION PADEL 2025



PUBLICATION - JANVIER 2025



# CHAPITRE IV. CHAMPIONNATS DE FRANCE PAR PAIRES



# LES CHAMPIONNATS DE FRANCE U16 & U18 PAR PAIRES

LE  
**PADEL**  
A TOUS  
LES COUPS



# LES REGLES DE PARTICIPATION U16 ET U18



- Les Championnats de France U16 & U18 sont ouverts aux joueurs et joueuses :
  - De nationalité française,
  - Licenciés à la FFT au **31 Octobre de l'année sportive en cours**, faisant partie de la catégorie d'âge ( 16 ans et moins ou U16 / 18 ans et moins ou U18 )
- **Chaque joueur U16 doit participer au Championnat de France Jeunes dans sa catégorie d'âge (sauf dérogation de sur-classement accordée par le Comité des Championnats de France pour disputer les Championnats de France U18).**
- **Chaque joueur U18 doit participer au Championnat de France Jeunes dans sa catégorie d'âge**
- Pour participer à un Championnat départemental U16 ou U18 par paire, qualificatif au Championnat régional, les joueurs composant une paire n'ont pas l'obligation d'être licenciés au sein du même département ; ils choisiront alors de participer au championnat départemental de l'un des deux joueurs (mais il faut impérativement qu'un des deux joueurs soit licencié dans le département).
- De la même manière, pour participer à un Championnat régional U16 ou U18 par paire, et donc au Championnat de France en cas de qualification, les joueurs composant une paire n'ont pas l'obligation d'être licenciés au sein de la même ligue ; ils choisiront alors de participer au championnat régional de l'une ou l'autre de leurs deux ligues d'appartenance.



- Un joueur ne peut participer qu'à un seul Championnat départemental et régional.
- *les phases départementales et régionales étant qualificatives au Championnat de France, la règle du « Lucky Loser » ne s'applique pas.*

## Le championnat départemental

- Qualificatif pour le Championnat Régional. Cette phase peut être organisée par certains comités, mais est facultative. Les dates des phases départementales sont déterminées par les comités (*merci de bien vouloir contacter votre comité*).

Ils sont catégorisés en P 100, et ce quel que soit le nombre de paires participantes. La paire vainqueur sera qualifiée pour le Championnat régional.

## Le championnat régional

- Qualificatif pour le Championnat de France, organisé par la Ligue, aura lieu le week-end **10 et 11 mai 2025 et devra se jouer avec le Classement de mai 2025, publié le mardi 6 mai (celui-ci servant de référence pour déterminer les paires repêchées pour les championnats de France)**.

Ils sont catégorisés en P 250, et ce quel que soit le nombre de paires participantes.

Dès lors que la Ligue organise un Championnat Régional, elle pourra qualifier une paire pour les Championnats de France U16

## Le championnat de France

- Les Championnats de France 2025 se dérouleront **du 20 au 22 août 2025 au centre de ligue Provence Alpes Côte d'Azur**. 24 paires féminines et 24 paires masculines participeront au Championnat de France.

Il est valorisé en P 500, et ce même si une seule paire s'est inscrite au Championnat régional.

**L'unité de lieu, par épreuve, pour la phase finale est obligatoire.**

**Sur demande de la Ligue ou du Comité, une dérogation peut toutefois être accordée par le Conseil National du Padel.**



**Les points seront distribués uniquement si au moins un match a été joué et gagné sur le terrain au cours du championnat. (WO ou disqualification non pris en compte)**

Cahier des charges	Championnat départemental	Championnat régional	Championnats de France
Dates et lieu	Choix du Comité	10 et 11 mai 2025	20 au 22 Août 2025 au centre de ligue Provence Alpes Côte d'Azur
Nombre de Pistes	Organisation Comité	Organisation Ligue	8 minimum
Homologation	P 100	P 250	P 500
Prize money	Aucun prize money pour les épreuves Jeunes		
Juge-Arbitre	JAP1 minimum, désigné et indemnisé par le Comité	JAP2 minimum désigné et indemnisé par la Ligue	JAP2 ou JAP3 désigné et indemnisé par la FFT
Arbitrage / Superviseurs de pistes	Libre	Libre	Désignés et indemnisés par la FFT
Coaching autorisé	Oui	Oui	Oui
Formule	Organisation Comité	Organisation Ligue	TF 24 (TMC)
Poids minimum	Open	Open	Open
Format jeu	A2, B2, ou C2 ≤ 1/4 F A2 ou B2 ≥ 1/2 Finale	A2 ou B2 ≤ 1/8 <sup>ème</sup> Finale A2 ≥ 1/4 Finale	A2
Balles neuves Tableau Final & Qualf.	3 / match ≥ 1/2 F	3 / match	3 / match, fournies par la FFT
Format jeu des matchs de classement	Tout sauf E	A2 ou B2	A2 ou B2
Balles neuves matchs de Clt	Non Obligatoire	Oui	Oui
Kinésithérapeute(s)	Non obligatoire	Obligatoire	Oui ( 2 kinés), pris en charge par la FFT
Médecin sur place	Non obligatoire	Non obligatoire	Non obligatoire
Médailles & Trophées	Fournis par le Comité	Fournis par la Ligue	Fournis par la FFT
Hébergement	A la charge des joueurs	A la charge des joueurs	A la charge des joueurs
Restauration au Club (payante)	Obligatoire, à charge des joueurs	Obligatoire, à charge des joueurs	Obligatoire, à charge des joueurs
Soirée des Joueurs (dîner)	Non obligatoire	Non obligatoire	Non obligatoire
Service Transport	Non obligatoire	Non obligatoire	Obligatoire, organisation Ligue
Indemnité FFT, par JOUEUR, en fonction de sa Ligue d'appartenance (Licence FFT)	Non	Non	TRANSPORT : Métropole: ( Dist. Km A/R Domicile/Club x 0,10 €/km) / CORSE: 200 € / REU: 650 € / GYA: 505 € / NCL: 1075 € / GUA & MAR: 450 €
			+ INDEMNITE : 150€ / joueur
Subvention FFT à la Ligue Organisatrice	Non	Non	Non

## Le championnat départemental

- Qualificatif pour le Championnat Régional. Cette phase peut être organisée par certains comités, mais est facultative. Les dates des phases départementales sont déterminées par les comités (*merci de bien vouloir contacter votre comité*).

Ils sont catégorisés en P 250, et ce quel que soit le nombre de paires participantes. La paire vainqueur sera qualifiée pour le Championnat régional.

## Le championnat régional

- Qualificatif pour les Championnats de France, organisé par la Ligue, aura lieu le week- end **10 et 11 mai 2025 et devra se jouer avec le Classement de mai 2025, publié le mardi 6 mai (celui-ci servant de référence pour déterminer les paires repêchées pour les championnats de France)**.

Ils sont catégorisés en P 500, et ce quel que soit le nombre de paires participantes. Dès lors que la Ligue organise un Championnat Régional, elle pourra qualifier une paire pour les Championnats de France U18

## Le championnat de France

- Les Championnats de France 2025 se dérouleront **du 22 au 24 août 2025 au centre de ligue Provence Alpes Côte d'Azur**. 24 paires féminines et 24 paires masculines participeront au Championnat de France.

Il est valorisé en P 1000, et ce même si une seule paire s'est inscrite au Championnat régional.

**L'unité de lieu, par épreuve, pour la phase finale est obligatoire.**

**Sur demande de la Ligue ou du Comité, une dérogation peut toutefois être accordée par le Conseil National du Padel.**



**Les points seront distribués uniquement si au moins un match a été joué et gagné sur le terrain au cours du championnat. (WO ou disqualification non pris en compte)**

Cahier des charges	Championnat départemental	Championnat régional	Championnats de France
Dates et lieu	Choix du Comité	10 et 11 Mai 2025	22 au 24 août 2025 au centre de ligue Provence Alpes Côte d'Azur
Nombre de Pistes	Organisation Comité	Organisation Ligue	8 minimum
Homologation	P 250	P 500	P 1000
Prize money	Non	Non	Non
Juge-Arbitre	JAP2 désigné et indemnisé par le Comité	JAP2 désigné et indemnisé par la Ligue	JAP2 ou JAP3 désigné et indemnisé par la FFT
Arbitrage / Superviseurs de pistes	Libre	Libre	Désignés et indemnisés par la FFT
Coaching autorisé	Oui	Oui	Oui
Formule	Organisation Comité	Organisation Ligue	TF 24 (TMC)
Poids minimum	Open	Open	Open
Format jeu	A2, B2, ou C2 ≤ 1/4 F A2 ou B2 ≥ 1/2 Finale	A2 ou B2 ≤ 1/8 <sup>ème</sup> Finale A2 ≥ 1/4 Finale	A2 ou B2
Balles neuves Tableau Final & Qualif.	3 / match ≥ 1/2 F	3 / match	3 / match
Format jeu des matchs de classement	Tout sauf E	A2 ou B2	A2
Balles neuves matchs de Clt	Non Obligatoire	Oui	Oui
Kinésithérapeute(s)	Non obligatoire	Non obligatoire	Oui (2 kinés), Indemnisés par la FFT
Médecin sur place	Non obligatoire	Non obligatoire	Non obligatoire
Médailles & Trophées	Fournis par le Comité	Fournis par la Ligue	Fournis par la FFT
Hébergement	A la charge des joueurs	A la charge des joueurs	A la charge des joueurs
Restauration au Club (payante)	Obligatoire, à charge des joueurs	Obligatoire, à charge des joueurs	Obligatoire, à charge des joueurs
Soirée (dîner)	Non obligatoire	Non obligatoire	Non obligatoire
Service Transport	Non obligatoire	Non obligatoire	Obligatoire, organisation Ligue
Indemnité FFT, par JOUEUR, en fonction de sa Ligue d'appartenance (Licence FFT)	Non	Non	TRANSPORT : Métropole: [ (Dist. Km A/R Domicile/Club x 0,10 €/km) / CORSE: 200 € / REU: 650 € / GYA: 505 € / NCL: 1075 € / GUA & MAR: 450 €
			+ INDEMNITE : 150€ / joueur
Subvention FFT à la Ligue Org.	Non	Non	Non

## Le mode de qualification

- **Les championnats de France U16 / U18, sont ouverts à 24 paires déterminées selon les modalités suivantes :**
  - **18 paires championnes de ligue ;**
  - **4 paires qualifiées au regard du classement du mois de mars de chaque année ;**
  - **2 wild-cards peuvent être attribuées par le comité des championnats de France. Le nombre de places supplémentaires peut alors augmenter d'une ou de deux unités, en fonction du nombre de wild-cards attribuées.**
  
- **Pour tous les championnats de France, en cas de forfait d'une paire championne de ligue ou non :**
  - **Avant la diffusion du tableau : il sera procédé à un repêchage en application du point ci-après ;**
  - **Après la diffusion du tableau : aucun remplacement de paire ne sera autorisé. La paire sera déclarée forfait ;**
  - **Le forfait d'un des 2 joueurs entraîne automatiquement le forfait de la paire.**
  
- **Pour chaque catégorie (U16 Jeunes Filles & U16 Jeunes Garçons), une liste d'attente est constituée afin de procéder aux éventuels repêchages dans les cas suivants :**
  - **une Ligue n'engage pas de paire (pas de championnat de ligue) ;**
  - **une paire Championne de Ligue déclare forfait (jusqu'au tirage au sort du tableau) ;**
  - **une paire qualifiée déclare forfait ;**
  - **la Fédération n'utilise pas toutes ses Wild Cards.**

## Le mode de qualification

- La liste d'attente est composée de l'ensemble des paires ayant été au moins classées dans les 4 premières de leur championnat régional. Elle sera divisée en trois sous-listes.
- Chacune de ces sous-listes verra les ligues, ayant organisé un championnat, classées en fonction du poids de leur tableau de championnat respectif.
- Le poids du tableau d'un championnat de ligue est calculé en prenant en compte la somme des poids des 8 meilleures paires ayant participé audit championnat.
- Dans le cas d'un tableau ne comportant pas au minimum 8 paires, celui-ci sera complété pour le calcul de son poids, fictivement, avec des équipes non-classées dans la limite de 7.
- A poids égal entre deux ou plusieurs tableaux de championnats de ligue, un tirage au sort sera effectué.

Les trois sous-listes sont les suivantes :

- la 1<sup>ère</sup> sous-liste est composée, au regard du classement des ligues visé ci-dessus, des paires finalistes de chacun des championnats de ligue ;
  - la 2<sup>ème</sup> sous-liste est composée, au regard du classement des ligues visé ci-dessus, des paires classées 3<sup>ème</sup> de chacun des championnats de ligue ;
  - la 3<sup>ème</sup> sous-liste est composée, au regard du classement des ligues visé ci-dessus, des paires classées 4<sup>ème</sup> de chacun des championnats de ligue.
- Le repêchage des paires s'effectuera dans l'ordre d'apparition des paires sur la 1<sup>ère</sup> sous-liste, puis, si celle-ci est épuisée, sur la 2<sup>ème</sup> sous-liste, puis, si celle-ci est épuisée sur la 3<sup>ème</sup> sous-liste ; et dans la limite des places disponibles pour participer aux championnats de France.

## Classement à prendre en compte

- Le classement pris en compte pour déterminer les paires à repêcher est celui du mois de **mai 2025**.
- En revanche, le classement pris en compte pour déterminer les têtes de séries et établir le Tableau Final du Championnat de France sera celui précédant la compétition, **donc celui d'août 2025**.

## Diffusion des listes

- Les ligues doivent communiquer à la FFT, au plus tard le mercredi **14 mai 2025**, leurs 4 meilleures paires ayant participé au championnat ainsi que le classement des 8 meilleures paires à l'issue du championnat régional (des formulaires spécifiques seront adressés aux ligues).

## Pour chaque épreuve

- La liste des paires qualifiées ainsi que des paires repêchées seront diffusées et communiquées aux ligues et aux joueurs/ses aux alentours du **30 Mai**.

## Forfait d'une paire

- Avant la diffusion du Tableau : On applique la règle des repêchages décrite ci-avant.
- Après la diffusion du Tableau : aucun remplacement de paire ne sera autorisé, la paire sera déclarée forfait.



# LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS PAR PAIRES

LE  
**PADEL**  
A TOUS  
LES COUPS



# LES REGLES DE PARTICIPATION SENIORS PAR PAIRE



- Les Championnats de France Séniors sont ouverts aux joueurs et joueuses :
  - De nationalité française,
  - Licenciés à la FFT au **31 Octobre de l'année sportive en cours**,
  - faisant partie de la catégorie d'âge 11 ans ou supérieure (et dont l'attestation de licence porte la mention « Compétition autorisée » pour les 18 ans et moins).
  
- Pour participer à un Championnat départemental seniors par paire, qualificatif au Championnat régional, les joueurs composant une paire n'ont pas l'obligation d'être licenciés au sein du même département ; ils choisiront alors de participer au championnat départemental de l'un des deux joueurs (mais il faut impérativement qu'un des deux joueurs soit licencié dans le département).
  
- De la même manière, pour participer à un Championnat régional seniors par paire, et donc au Championnat de France en cas de qualification, les joueurs composant une paire n'ont pas l'obligation d'être licenciés au sein de la même ligue ; ils choisiront alors de participer au championnat régional de l'une ou l'autre de leurs deux ligues d'appartenance.



- Un joueur ne peut participer qu'à un seul Championnat départemental et régional.
  
- *les phases départementales et régionales étant qualificatives au Championnat de France, la règle du « Lucky Loser » ne s'applique pas.*

# LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS PAR PAIRES



## Le championnat départemental

- Qualificatif pour le Championnat Régional. Cette phase peut être organisée par certains comités, mais est facultative. Les dates des phases départementales sont déterminées par les comités (*merci de bien vouloir contacter votre comité*).

Ils sont catégorisés en P 250, et ce quel que soit le nombre de paires participantes. La paire vainqueur sera qualifiée pour le Championnat régional.

## Le championnat régional

- Qualificatif pour le Championnat de France, organisé par la Ligue, aura lieu le week- end **27-28 et 29 juin 2025 et devra se jouer avec le Classement de Juin 2025, publié le mardi 3 Juin (celui-ci servant de référence pour déterminer les paires repêchées pour les championnats de France)**.

Ils sont catégorisés en P 1000, et ce quel que soit le nombre de paires participantes.

Dès lors que la Ligue organise un Championnat Régional, elle pourra qualifier une paire pour les Championnats de France Séniors

## Le championnat de France

- Les Championnats de France 2025 se dérouleront **courant Septembre 2025 (date et lieu à déterminer)**. 32 paires féminines et 32 paires masculines participeront au Championnat de France.

Il est valorisé en P 3000, et ce même si une seule paire s'est inscrite au Championnat régional.

**L'unité de lieu, par épreuve, pour la phase finale est obligatoire.**

**Sur demande de la Ligue ou du Comité, une dérogation peut toutefois être accordée par le Conseil National du Padel.**



**Les points seront distribués uniquement si au moins un match a été joué et gagné sur le terrain au cours du championnat. (WO ou disqualification non pris en compte)**

Cahier des charges	Championnat départemental	Championnat régional	Championnat de France
Dates	Choix du Comité	27, 28 et 29 juin	Septembre 2025 Date et Lieu à déterminer
Nombre de Pistes	Organisation Comité	Organisation Ligue	10 minimum
Homologation	P 250	P 1000	P 3000
Prize money	Non	Non	Non
Juge-Arbitre	JAP2 désigné et indemnisé par le Comité	JAP2 désigné et indemnisé par la Ligue	JAP2 ou JAP3 désigné et indemnisé par la FFT
Arbitrage / Superviseurs de pistes	Libre	Libre	Désignés et indemnisés par la FFT
Coaching autorisé	Oui	Oui	Oui
Formule	Organisation Comité	Organisation Ligue	TF 32 (TMC)
Poids minimum	Open	Open	Open
Barèmes	Le barème pris en compte dépendra de la dimension du tableau, le jour du championnat		
Format jeu	A1, A2, B1, B2, C1 ou C2 ≤ 1/4 F A1, A2, B1 ou B2 ≥ 1/2 Finale	A1, A2, B1, B2 ≤ 1/16 <sup>ème</sup> Finale A1 ≥ 1/8 <sup>ème</sup> Finale	A1
Format des matchs de classement	Tous sauf format E	Tous sauf format E 3 <sup>e</sup> place => A1, A2, B1 ou B2	A1
Balles neuves Tableau Final & Qualif	3 / match ≥ 1/2 F	3 / match	3 / match, fournies par la FFT
Balles neuves matchs de Clt	Non obligatoire	Oui	Oui
Kinésithérapeute(s)	Non obligatoire	Conseillé	Oui (3 kinés), Indemnisés par la FFT
Médecin sur place	Non obligatoire	Non obligatoire	Non obligatoire
Médailles & Trophées	Fournis par le Comité	Fournis par la Ligue	Fournis par la FFT
Hébergement	A la charge des joueurs	A la charge des joueurs	A la charge des joueurs
Restauration au Club (payante)	Obligatoire, à la charge des joueurs	Obligatoire, à la charge des joueurs	Obligatoire, à la charge des joueurs
Soirée (dîner)	Non obligatoire	Non obligatoire	offerte aux joueurs et aux coaches par la FFT
Service Transport	Non obligatoire	Non obligatoire	Obligatoire, organisation Ligue
Indemnité FFT, par JOUEUR, en fonction de sa Ligue d'appartenance (Licence FFT)	Non	Non	TRANSPORT : Métropole: (Dist. Km A/R Domicile/Club x 0,10 €/km) / CORSE: 200 € / REU: 650 € / GYA: 505 € / NCL: 1075 € / GUA & MAR: 450 €
			+ INDEMNITE : 150€ / joueur
12 Subvention FFT à la Ligue Org.	Non	Non	Non

## Le mode de qualification

- Les championnats de France Séniors, sont ouverts à 32 paires déterminées selon les modalités suivantes :
  - 18 paires championnes de ligue ;
  - 12 paires qualifiées au regard du classement du mois de mars de chaque année ;
  - 2 wild-cards peuvent être attribuées par le comité des championnats de France. Le nombre de places supplémentaires peut alors augmenter d'une ou de deux unités, en fonction du nombre de wild-cards attribuées.
  
- Pour tous les championnats de France, en cas de forfait d'une paire championne de ligue ou non :
  - Avant la diffusion du tableau : il sera procédé à un repêchage en application du point ci-après ;
  - Après la diffusion du tableau : aucun remplacement de paire ne sera autorisé. La paire sera déclarée forfait ;
  - Le forfait d'un des 2 joueurs entraîne automatiquement le forfait de la paire.
  
- Pour chaque catégorie, Dames et Messieurs, une liste d'attente est constituée afin de procéder aux éventuels repêchages dans les cas suivants :
  - une Ligue n'engage pas de paire (pas de championnat de ligue) ;
  - une paire Championne de Ligue déclare forfait (jusqu'au tirage au sort du tableau) ;
  - une paire qualifiée déclare forfait ;
  - la Fédération n'utilise pas toutes ses Wild Cards.

## Le mode de qualification

- La liste d'attente est composée de l'ensemble des paires ayant été au moins classées dans les 4 premières de leur championnat régional. Elle sera divisée en trois sous-listes.
- Chacune de ces sous-listes verra les ligues, ayant organisé un championnat, classées en fonction du poids de leur tableau de championnat respectif.
- Le poids du tableau d'un championnat de ligue est calculé en prenant en compte la somme des poids des 8 meilleures paires ayant participé audit championnat. ( Pas les 8 meilleures classées ? )
- Dans le cas d'un tableau ne comportant pas au minimum 8 paires, celui-ci sera complété pour le calcul de son poids, fictivement, avec des équipes non-classées dans la limite de 7.
- A poids égal entre deux ou plusieurs tableaux de championnats de ligue, un tirage au sort sera effectué.

Les trois sous-listes sont les suivantes :

- la 1<sup>ère</sup> sous-liste est composée, au regard du classement des ligues visé ci-dessus, des paires finalistes de chacun des championnats de ligue ;
  - la 2<sup>ème</sup> sous-liste est composée, au regard du classement des ligues visé ci-dessus, des paires classées 3<sup>ème</sup> de chacun des championnats de ligue ;
  - la 3<sup>ème</sup> sous-liste est composée, au regard du classement des ligues visé ci-dessus, des paires classées 4<sup>ème</sup> de chacun des championnats de ligue.
- Le repêchage des paires s'effectuera dans l'ordre d'apparition des paires sur la 1<sup>ère</sup> sous-liste, puis, si celle-ci est épuisée, sur la 2<sup>ème</sup> sous-liste, puis, si celle-ci est épuisée sur la 3<sup>ème</sup> sous-liste ; et dans la limite des places disponibles pour participer aux championnats de France.

## Classement à prendre en compte

- Le classement pris en compte pour déterminer les paires à repêcher est celui du mois de **Juin 2025**.
- En revanche, le classement pris en compte pour déterminer les têtes de séries et établir le Tableau Final du Championnat de France sera celui précédant la compétition, **donc celui Septembre 2025**.

## Diffusion des listes

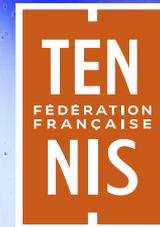
- Les ligues doivent communiquer à la FFT, au plus tard le mercredi **2 Juillet 2025**, leurs 4 meilleures paires ayant participé au championnat ainsi que le classement des 8 meilleures paires à l'issue du championnat régional (des formulaires spécifiques seront adressés aux ligues).

## Pour chaque épreuve

- La liste des paires qualifiées ainsi que des paires repêchées seront diffusées et communiquées aux ligues et aux joueurs/ses aux alentours du 20 juillet.

## Forfait d'une paire

- Avant la diffusion du Tableau : On applique la règle des repêchages décrite ci-avant.
- Après la diffusion du Tableau : aucun remplacement de paire ne sera autorisé, la paire sera déclarée forfait.



# LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 45 ANS PAR PAIRES

LE  
**PADEL**  
A TOUS  
LES COUPS



# LES REGLES DE PARTICIPATION DES 45 ANS PAR PAIRE



➤ Les Championnats de France Séniors sont ouverts aux joueurs et joueuses :

- De nationalité française,
- Licenciés à la FFT au **31 Octobre de l'année sportive en cours**,
- Faisant partie de la catégorie d'âge 45 ans ou supérieure.

➤ Pour participer à un Championnat départemental 45 ans par paire, qualificatif au Championnat régional, les joueurs composant une paire n'ont pas l'obligation d'être licenciés au sein du même département ; ils choisiront alors de participer au championnat départemental de l'un des deux joueurs (mais il faut impérativement qu'un des deux joueurs soit licencié dans le département).

➤ De la même manière, pour participer à un Championnat régional 45 ans par paire, et donc au Championnat de France en cas de qualification, les joueurs composant une paire n'ont pas l'obligation d'être licenciés au sein de la même ligue ; ils choisiront alors de participer au championnat régional de l'une ou l'autre de leurs deux ligues d'appartenance.



- Un joueur ne peut participer qu'à un seul Championnat départemental et régional.
- *les phases départementales et régionales étant qualificatives au Championnat de France, la règle du « Lucky Loser » ne s'applique pas.*

# LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

## 45 ANS PAR PAIRES



### Le championnat départemental

- Qualificatif pour le Championnat Régional. Cette phase peut être organisée par certains comités, mais est facultative. Les dates des phases départementales sont déterminées par les comités (*merci de bien vouloir contacter votre comité*).

Ils sont catégorisés en P 250, et ce quel que soit le nombre de paires participantes. La paire vainqueur sera qualifiée pour le Championnat régional Séniors 45 ans.

### Le championnat régional

- Qualificatif pour le Championnat de France, organisé par la Ligue, aura lieu le week-end **du 22 et 23 Mars 2025 et devra se jouer avec le Classement de Mars 2025, publié le mardi 4 mars (celui-ci servant de référence pour déterminer les paires repêchées pour les championnats de France)**.

Ils sont catégorisés en P 500, et ce quel que soit le nombre de paires participantes.

Dès lors que la Ligue organise un Championnat Régional, elle pourra qualifier une paire pour les Championnats de France Séniors 45 ans

### Le championnat de France

- Les Championnats de France 2025 se dérouleront **les 13-14 et 15 Juin 2025 à CASA PADEL UNO (IDF)**. 24 paires féminines et 24 paires masculines participeront au Championnat de France.

Il est valorisé en P 1500, et ce même si une seule paire s'est inscrite au Championnat régional.

**L'unité de lieu, par épreuve, pour la phase finale est obligatoire.**

**Sur demande de la Ligue ou du Comité, une dérogation peut toutefois être accordée par le Conseil National du Padel.**



**Les points seront distribués uniquement si au moins un match a été joué et gagné sur le terrain au cours du championnat. (WO ou disqualification non pris en compte)**

Cahier des charges	Championnat départemental	Championnat régional	Championnat de France
Dates et Lieu	Choix du Comité	22 et 23 mars	13 au 15 juin à CASA PADEL UNO (IDF)
Nombre de Pistes	Organisation Comité	Organisation Ligue	8 minimum
Homologation	P 250	P 500	P 1500
Prize money	Non	Non	Non
Juge-Arbitre	JAP2 désigné et indemnisé par le Comité	JAP2 désigné et indemnisé par la Ligue	JAP2 ou JAP3 désigné et indemnisé par la FFT
Arbitrage / Superviseurs de pistes	Libre	Libre	Désignés et indemnisés par la FFT
Coaching autorisé	Oui	Oui	Oui
Formule	Organisation Comité	Organisation Ligue	TF 24 (TMC)
Poids minimum	Open	Open	Open
Barèmes	Le barème pris en compte dépendra de la dimension du tableau, le jour du championnat		
Format jeu	A1, A2, B1, B2, C1 ou C2 ≤ 1/4 F A1, A2, B1 ou B2 ≥ 1/2 Finale	A1, A2, B1, B2 ≤ 1/16 <sup>ème</sup> Finale A1 ≥ 1/8 <sup>ème</sup> Finale	A1
Format jeu des matchs de classement	Tous sauf format E	Tous sauf format E et la 3 <sup>e</sup> place => A1, A2, B1 ou B2	B1
Balles neuves Tableau Final & Qualif	3 / match ≥ 1/2 F	3 / match	3 / match, fournies par la FFT
Balles neuves matchs de Clt	Non obligatoire	Oui	Oui
Kinésithérapeute(s)	Non obligatoire	Obligatoire	Oui (3 kinés), Indemnisés par la FFT
Médecin sur place	Non obligatoire	Non obligatoire	Non obligatoire
Médailles & Trophées	Fournis par le Comité	Fournis par la Ligue	Fournis par la FFT
Hébergement	A la charge des joueurs	A la charge des joueurs	A la charge des joueurs
Restauration au Club (payante)	Obligatoire, à charge des joueurs	Obligatoire, à charge des joueurs	Obligatoire, à charge des joueurs
Soirée (dîner)	Non obligatoire	Non obligatoire	Non obligatoire
Service Transport	Non obligatoire	Non obligatoire	Obligatoire, organisation Ligue
Indemnité FFT, par JOUEUR, en fonction de sa Ligue d'appartenance (Licence FFT)	Non	Non	TRANSPORT : Métropole: (Dist. Km A/R Domicile/Club x 0,10 €/km) / CORSE: 200 € / REU: 650 € / GYA: 505 € / NCL: 1075 € / GUA & MAR: 450 € + INDEMNITE : 150€ / joueur
19 Subvention FFT à la Ligue Org.	Non	Non	Non

# LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

## 45 ANS PAR PAIRES



### Le mode de qualification

- **Les championnats de France Seniors 45 ans, sont ouverts à 24 paires déterminées selon les modalités suivantes :**
  - 18 paires championnes de ligue ;
  - 4 paires qualifiées au regard du classement du mois de mars de chaque année ;
  - 2 wild-cards peuvent être attribuées par le comité des championnats de France. Le nombre de places supplémentaires peut alors augmenter d'une ou de deux unités, en fonction du nombre de wild-cards attribuées.
  
- **Pour tous les championnats de France, en cas de forfait d'une paire championne de ligue ou non :**
  - Avant la diffusion du tableau : il sera procédé à un repêchage en application du point ci-après ;
  - Après la diffusion du tableau : aucun remplacement de paire ne sera autorisé. La paire sera déclarée forfait ;
  - Le forfait d'un des 2 joueurs entraîne automatiquement le forfait de la paire.
  
- **Pour chaque catégorie, 45 ans Dames & 45 ans Messieurs, une liste d'attente est constituée afin de procéder aux éventuels repêchages dans les cas suivants :**
  - une Ligue n'engage pas de paire (pas de championnat de ligue) ;
  - une paire Championne de Ligue déclare forfait (jusqu'au tirage au sort du tableau) ;
  - une paire qualifiée déclare forfait ;
  - la Fédération n'utilise pas toutes ses Wild Cards.

# LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

## 45 ANS PAR PAIRES



### Le mode de qualification

- La liste d'attente est composée de l'ensemble des paires ayant été au moins classées dans les 4 premières de leur championnat régional. Elle sera divisée en trois sous-listes.
- Chacune de ces sous-listes verra les ligues, ayant organisé un championnat, classées en fonction du poids de leur tableau de championnat respectif.
- Le poids du tableau d'un championnat de ligue est calculé en prenant en compte la somme des poids des 8 meilleures paires ayant participé audit championnat. ( Pas les 8 meilleures classées ? )
- Dans le cas d'un tableau ne comportant pas au minimum 8 paires, celui-ci sera complété pour le calcul de son poids, fictivement, avec des équipes non-classées dans la limite de 7.
- A poids égal entre deux ou plusieurs tableaux de championnats de ligue, un tirage au sort sera effectué.

Les trois sous-listes sont les suivantes :

- la 1<sup>ère</sup> sous-liste est composée, au regard du classement des ligues visé ci-dessus, des paires finalistes de chacun des championnats de ligue ;
  - la 2<sup>ème</sup> sous-liste est composée, au regard du classement des ligues visé ci-dessus, des paires classées 3<sup>ème</sup> de chacun des championnats de ligue ;
  - la 3<sup>ème</sup> sous-liste est composée, au regard du classement des ligues visé ci-dessus, des paires classées 4<sup>ème</sup> de chacun des championnats de ligue.
- Le repêchage des paires s'effectuera dans l'ordre d'apparition des paires sur la 1<sup>ère</sup> sous-liste, puis, si celle-ci est épuisée, sur la 2<sup>ème</sup> sous-liste, puis, si celle-ci est épuisée sur la 3<sup>ème</sup> sous-liste ; et dans la limite des places disponibles pour participer aux championnats de France.

# LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

## 45 ANS PAR PAIRES



### Classement à prendre en compte

- Le classement pris en compte pour déterminer les paires à repêcher est celui du mois de **mars 2025**.
- En revanche, le classement pris en compte pour déterminer les têtes de séries et établir le Tableau Final du Championnat de France sera celui précédant la compétition, **donc celui de Juin 2025**.

### Diffusion des listes

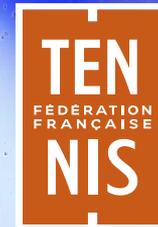
- Les ligues doivent communiquer à la FFT, au plus tard le **mercredi 26 Mars 2025**, leurs 4 meilleures paires ayant participé au championnat ainsi que le classement des 8 meilleures paires à l'issue du championnat régional (des formulaires spécifiques seront adressés aux ligues).

### Pour chaque épreuve

- La liste des paires qualifiées ainsi que des paires repêchées seront diffusées et communiquées aux ligues et aux joueurs/ses aux alentours du **15 Avril**.

### Forfait d'une paire

- Avant la diffusion du Tableau : On applique la règle des repêchages décrite ci-avant.
- Après la diffusion du Tableau : aucun remplacement de paire ne sera autorisé, la paire sera déclarée forfait.



# AUTRES CHAMPIONNATS PAR PAIRES

LE  
**PADEL**  
A TOUS  
LES COUPS



# AUTRES CHAMPIONNATS REGIONAUX JEUNES & SENIORS PLUS PAR PAIRES



- Les Ligues qui le souhaitent peuvent organiser des Championnats Régionaux Jeunes, dans les catégories suivantes : U12 et U14.

En fonction des effectifs, une Ligue peut regrouper naturellement plusieurs catégories.

- Seuls les Championnats Régionaux U16 et U18 seront qualificatifs pour des Championnats de France de mêmes catégories ; les autres épreuves peuvent aider les ligues dans leur sélection pour les Championnats de France interligues U14 par équipes, par exemple.

- Valorisation des épreuves :

- Phases départementales U12, U14, U16 & U18, Filles ou Garçons : P 100

- Phases régionales U12 & U14 : P 100

- Pour les catégories 55, Dames & Messieurs:

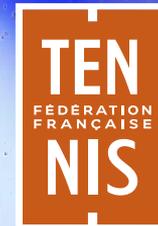
=> P 100 pour les phases départementales

=> P 250 pour les Championnats Régionaux



*Ces épreuves conserveront leur catégorie, quel que soit le nombre total de paires ayant participé.*

*Pas de limitation sur les championnats concernant les classements des joueurs*



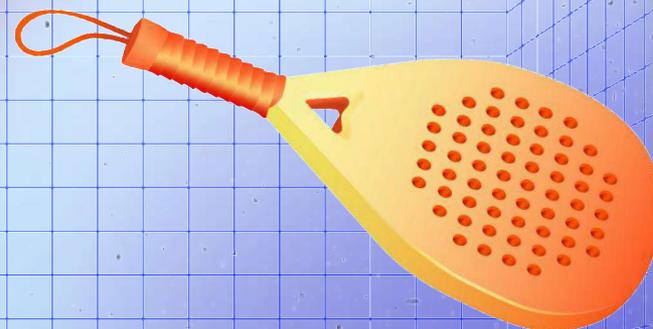
**Merci pour votre attention.**

**Nous vous souhaitons  
d'excellents championnats**



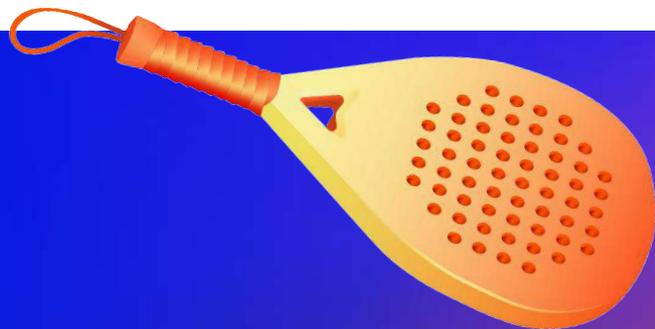


# LE GUIDE DE LA COMPÉTITION PADEL 2025

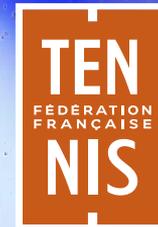


LE  
**PADEL**  
A TOUS  
LES COUPS

PUBLICATION - JANVIER 2025



# CHAPITRE V. LES CHAMPIONNATS PAR EQUIPES



# LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS INTERLIGUES U14

LE  
**PADEL**  
A TOUS  
LES COUPS



## Les règles de participation

- Les Championnats de France interligues Jeunes 2025 comportent une seule épreuve U14 : chaque équipe de Ligue étant composée de 2 paires garçons + 1 paire filles.
  
- Les championnats de France Interligues U14 2025 sont ouverts aux joueuses et joueurs :
  - Des catégories d'âge 9 à 14 ans (nés entre 2011 et 2016 inclus), et de nationalité française ;
  - Licenciés 2025 (Licence Padel ou Multi-Raquettes) dans la Ligue considérée (tous les joueurs de l'équipe doivent être licenciés dans la même ligue) ;
  - **Licencié ou rattaché au club au plus tard le 31 octobre 2024**
  
- Les Championnats de France Interligues Jeunes U14 se déroulent lors d'une seule phase **(du 18 au 20 août 2025 au centre de ligue Provence Alpes Côte d'Azur)**, et la formule sportive sera déterminée en fonction du nombre total d'équipes inscrites.

## La composition des équipes

➤ Chaque équipe est composée de

- 4 garçons minimum
- 2 filles minimum,
- Et de 9 joueurs/ses maximum.

*(\* rappel : interdiction pour un jeune né en 2017 ou après de participer à une compétition FFT)*

- La liste définitive des joueurs/ses (maximum 9), sera transmise au Juge-Arbitre de la Compétition la veille de la Compétition.
- Lors de chaque rencontre, le Capitaine établit sa composition d'équipe avec les joueurs inscrits sur sa liste au début du Championnat, et en tenant compte du Classement FFT.
- Les paires masculines sont ordonnées par ordre de poids, la paire N°1 étant la mieux classée (poids numériquement le plus faible).
- A poids égal entre deux paires, le capitaine a le choix d'ordonner celles-ci comme il le souhaite.

## Les capitaines et leurs rôles

- Chaque équipe sera dirigée par un Capitaine ( Possibilité de choisir également un capitaine adjoint), désigné par la Ligue.  
Ils devront être licencié(e)s à la FFT, mais il n'est pas obligatoire qu'ils soient licenciés dans la même ligue que leurs joueurs.
- Lors de chaque rencontre, le Capitaine établit sa composition d'équipe avec les joueurs inscrits sur sa liste au début du Championnat, et en tenant compte du Classement FFT.
- Les paires masculines sont ordonnées par ordre de poids, la paire N°1 étant la mieux classée (poids numériquement le plus faible). A poids égal entre deux paires, le capitaine a le choix d'ordonner celles-ci comme il le souhaite.

## L'aspect sportif

- Tous les matchs se jouent au Format A2 (3 sets à 6 jeux, avec point décisif).
- L'ordre des parties sera tiré au sort pour chaque rencontre.
- Lors d'une rencontre, dès que la composition d'équipe a été transmise au Juge-Arbitre, aucun remplacement de joueurs n'est dès lors autorisé pour cette rencontre.  
Si, pour des raisons de santé, une paire déclare WO lors d'une partie, le score attribué pour celle-ci sera de 6/0 6/0 mais la rencontre aura tout de même lieu avec les deux autres matchs restants. Idem si 2 paires doivent déclarer forfait.

## Etats des résultats et classement

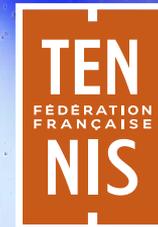
- A l'issue des Championnats, le Juge-Arbitre Padel saisit les résultats dans l'application Padel, en ordonnant toutes les équipes ayant participé de 1 à N.
- *Seuls les joueurs ayant pris part à au moins une rencontre, pourront bénéficier de points.* Ces points seront déterminés par la position de leur équipe à l'issue de la compétition. Le nombre de joueurs pouvant bénéficier de points peut donc être un nombre impair, et dans la limite de 9.
- Si la compétition se déroule sous forme de poules, le classement d'une poule est obtenu par l'attribution de :
  - 2 points par rencontre gagnée
  - 1 point par rencontre perdue
  - **-1 point en cas de rencontre perdue par disqualification (scores forfaitaires)**
  - **-2 points en cas de rencontre perdu par WO (scores forfaitaires)**
- En cas d'égalité de points entre 2 ou plusieurs équipes, leur classement est établi en tenant compte, pour toutes les parties de la poule :
  - De la différence du nombre de sets gagnés et perdus par chacune d'elles
  - Puis, en cas de nouvelle égalité, de la différence du nombre de jeux gagnés et perdus par chacune d'elles
  - Ensuite, en cas de nouvelle égalité par l'application successive des 2 méthodes ci-dessus, aux seuls résultats des parties ayant opposé les équipes à départager.

# LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERLIGUES U14



## CHTS DE FRANCE INTERLIGUES JEUNES U14

Dates et lieu	18 au 20 août au centre de ligue Provence Alpes Côte d'Azur
Nombre de Pistes	8 minimum
Homologation (par la FFT)	P 250
Juge-Arbitrage	JAP2 ou JAP3 désigné et indemnisé par la FFT
Arbitrage / Superviseurs de pistes	Désignés et indemnisés par la FFT
Formule	A définir en fonction du nombre d'équipes
Format de jeu	A2
Balles	3 balles neuves / match, fournies par la FFT
Kinésithérapeute(s)	2 kinés fournis par la Ligue, mais pris en charge par la FFT
Médecin	Non obligatoire
Médailles & Trophées	Médailles & trophées fournis par la FFT
Transport & Hébergement	A la charge des Ligues / Le Club devra fournir des coordonnées d'hôtel à proximité (tarif négocié de préférence)
Restauration au Club (payante)	A la charge des Ligues
Soirée (dîner)	A la discrétion de la Ligue Organisatrice
Indemnité forfaitaire, PAR EQUIPE, versée par la FFT à chaque LIGUE participante	<b>TRANSPORT :</b> <b>Métropole:</b> (Dist. Km A/R Domicile/Club x 0,10 €/km) / <b>CORSE:</b> 200 € / <b>REU:</b> 650 € / <b>GYA:</b> 505 € / <b>NCL:</b> 1075 € / <b>GUA &amp; MAR:</b> 450 € (Pour 10 personnes MAXIMUM)
	<b>+ INDEMNITE :</b> 150€ / personne (Pour 10 personnes MAXIMUM)
Subvention FFT à la Ligue Organisatrice	Non



# LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS

LE  
**PADEL**  
A TOUS  
LES COUPS



- **Tous les clubs** disposant au minimum d'une piste de Padel, peuvent participer aux Championnats de France Interclubs Seniors.
- *Les Comités et les Ligues ne sont pas considérés comme des Clubs et ne peuvent donc pas participer aux Championnats de France Interclubs Seniors.*
- Deux Championnats de France sont organisés en **2025** :
  - Un Championnat de France Interclubs Seniors Dames,
  - Un Championnat de France Interclubs Seniors Messieurs.
- Chaque Championnat de France, Dames et Messieurs, comprend :
  - Des Divisions Régionales 1, organisées par chacune des Ligues, qualificatives aux Conférences Interrégionales ;
  - Des Conférences Interrégionales qualificatives à la Division Nationale 1
    - **Est => HDF / IDF / GDE / BFC / ARA / PCA / COR / NCL / GYA**
    - **Ouest => NOR / BRE / PDL / CVL / NVA / OCC / MAR / GUA / REU**
  - La Division Nationale 1, délivrant le titre de « Champions de France » Interclubs.
- Chaque Ligue est libre de son organisation et peut proposer des Championnats régionaux avec une ou plusieurs divisions, que l'on nommera alors : Régionale 1, Régionale 2, Régionale 3 etc.
- De même, les Comités peuvent proposer des Championnats départementaux avec une ou plusieurs divisions par département, que l'on nommera : Départementale 1, Départementale 2 etc.
- **1 club ne peut avoir qu'une seule équipe par division, participante en N1, N2 et Conférences Interrégionales.**

# LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



## Nationale 1 Messieurs => 31 Janvier au 2 février 2025

- Constituée de 16 équipes, et est catégorisée en **P1500**
- Le Club vainqueur est déclaré Champion de France
- Les **2 Clubs**, classés 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> descendent en **Nationale 2 - 2026**

## Conférences interrégionales Messieurs => 29 & 30 Mars 2025

- **Constituées de 24 équipes qualifiées suite aux Championnats Régionaux 2025, et sont catégorisées en P1000**
  - 18 équipes championnes de ligue
  - 3 équipes repêchées selon le poids des 9 équipes finalistes des ligues EST
  - 3 équipes repêchées selon le poids des 9 équipes finalistes des ligues OUEST
- Ces 2 Conférences interrégionales, Est et Ouest, seront disputées, à 12 équipes chacune, sous la forme de 4 poules de 3 par conférence lors de la 1<sup>ère</sup> journée et ensuite sous forme d'un TMC pour la 2<sup>e</sup> journée
- Les Clubs vainqueurs de chaque Conférence interrégionale 2025 montent en Nationale 1 - 2026.
- Les clubs classés 2<sup>e</sup> à 8<sup>e</sup> de chaque Conférence interrégionale 2025 constitueront la Nationale 2 – 2026
- Les clubs classés 9<sup>e</sup> et après de chaque Conférence interrégionale 2025 resteront en Régionale 1 - 2026

# LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



**Nationale 1 => 31 Janvier au 2 février 2025**  
**4PADEL de Strasbourg (GDE)**

NATIONALE 1 DAMES	
	CLUBS
1	ALL IN PADEL 69
2	CENTRAL SPORT CLUB SAINT JEAN DE LUZ
3	PADEL CLUB LE MAS
4	PADEL SHOT CEAN
5	STADE TOULOUSAIN
6	TC BANDOL
7	TC NICE GIORDAN
8	TENNIS PADEL CLUB PALAVAS

NATIONALE 1 MESSIEURS	
	CLUBS
1	ALL IN PADEL 69
2	ALL IN PADEL ASSOCIATION
3	BIG PADEL
4	CASA PADEL
5	HAUTS DE NIMES
6	LA BANDEJA
7	PADEL CAMPUS ARENA
8	PADEL CLUB LE MAS
9	PADEL HORIZON
10	PADEL SHOT SAINT ETIENNE
11	PADEL TOUCH BASSIN D'ARCACHON
12	SET PADEL
13	TC DOUAI
14	TENNIS CLUB DES LOGES SAINT GERMAIN EN LAYE
15	TENNIS PADEL CLUB PALAVAS
16	TOULOUSE PADEL CLUB

# LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



## Nationale 1 Dames => 31 Janvier au 2 février 2025

- Constituée de 8 équipes, et est catégorisée en **P1500**
- Le Club vainqueur est déclaré Champion de France
- Les **2 Clubs**, classés 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> descendent en **Nationale 2 - 2026**

## Conférences interrégionales Dames => 29 & 30 Mars 2025

- **Constituées de 24 équipes qualifiées suite aux Championnats Régionaux 2025, et sont catégorisées en P1000**
  - 18 équipes championnes de ligue
  - 3 équipes repêchées selon le poids des 9 équipes finalistes des ligues EST
  - 3 équipes repêchées selon le poids des 9 équipes finalistes des ligues OUEST
- **Ces 2 Conférences interrégionales, Est et Ouest, seront disputées, à 12 équipes chacune, sous la forme de 4 poules 3 par conférence lors de la 1<sup>ère</sup> journée et ensuite sous forme d'un TMC pour la 2<sup>e</sup> journée**
- **Les Clubs vainqueurs de chaque Conférence interrégionale 2025 montent en Nationale 1 - 2026.**
- **Les clubs classés 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> de chaque Conférence interrégionale 2025 constitueront la Nationale 2 – 2026**
- **Les clubs classés 5<sup>e</sup> et après de chaque Conférence interrégionale 2025 resteront en Régionale 1 - 2026**

# LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



**Nationale 1 Dames & Messieurs => 31 Janvier au 2 février 2025**

**La compétition se déroulera au 4Padel de Strasbourg (GDE)**

**Conférences interrégionales Dames => 29 & 30 Mars 2025**

**Les compétitions se dérouleront pour :**

- **La conférence OUEST DAMES => BREIZH Padel AS (BRE)**
- **La conférence OUEST Messieurs => SET PADEL NARBONNE (OCC)**
- **La conférence EST Dames => PADEL SHOT Metz (GDE)**
- **La conférence EST Messieurs => B14 (IDF)**

# LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



## Inscription des joueurs

**Date limite de qualification des joueurs disputant la Nationale 1 ou Régionale 1 :**

**31 octobre 2024 à 23h59**

- Pour toute équipe disputant la Nationale 1 – 2025 (du 31 janvier au 2 février) ou la division Régionale 1 du Championnat de Ligue, le Club devra déclarer 6 joueurs/ses sur sa « Fiche Equipe », tous régulièrement licenciés ou *rattachés au Club* à la date limite de qualification, soit le **31 Octobre 2024 à 23h59**.
- Les 6 joueurs déclarés sur la Fiche de l'équipe resteront, de fait, rattachés à cette équipe 1 (les joueurs seront autrement dits « brûlés »), et ne pourront en aucun cas faire partie ni participer à une rencontre avec une équipe inférieure de leur Club au cours de cette même année sportive.
- De la même manière, chaque Club disposant d'une ou plusieurs équipes en Nationale 1 et / ou en division Régionale 1, verra ses joueurs « brûlés » de 6 en 6. Ainsi :
  - Les 6 joueurs déclarés sur la Fiche de l'équipe 1 seront « brûlés » et donc ne pourront en aucun cas participer à une rencontre avec une équipe inférieure de leur Club ;
  - Le numéro 1 de l'équipe 2 ne pourra pas avoir un meilleur classement que le numéro 6 de l'équipe 1 ; **Le classement pris en compte sera celui du 31/01/2025, soit la date de retour de la fiche équipe de la Nationale 1 auprès de la FFT ;**
  - Et ainsi de suite...

## Inscription des joueurs

- En revanche, un joueur inscrit dans une équipe réserve (2, 3, 4...), peut participer à une ou plusieurs rencontres avec une équipe supérieure de son Club
- *Tout joueur participant à **1 rencontre** avec une équipe supérieure restera rattaché à cette équipe et ne pourra plus rejouer avec une équipe inférieure.*



Un joueur peut figurer sur plusieurs listes d'équipes de son club, Seul un joueur figurant sur la liste d'équipe pourra prendre part aux rencontres pour cette même équipe.

## Participation des joueurs

- Les Championnats de France interclubs Seniors de Padel 2025 sont ouverts aux joueurs et joueuses:
  - Licenciés ou rattachés au club à la date du **31 Octobre 2024**
  - Faisant partie de la catégorie d'âge 11 ans ou supérieure.

# LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS PAR INTERCLUBS



## Règles de qualifications d'un joueur :

- 1) **Un joueur licencié Multi-raquettes ou Padel dans un Club « A » exclusivement Padel**, à la date limite fixée par l'organisateur, **ne pourra en aucun cas** prendre part à une rencontre par équipes pour un autre Club, et ce même s'il n'a disputé aucune rencontre avec le Club A.
  
- 2) **Un joueur licencié Padel dans un Club « A » Tennis & Padel**, à la date limite fixée par l'organisateur, **ne pourra en aucun cas** prendre part à une rencontre par équipes pour un autre Club, et ce même s'il n'a disputé aucune rencontre avec le Club A.
  
- 3) **Un joueur licencié Multi-raquettes dans un Club « A » Tennis & Padel**, à la date limite fixée par l'organisateur, inscrit ou non sur une liste d'équipe mais ne prenant finalement pas part aux rencontres par équipes pour ce Club A, **pourra** prendre part ultérieurement à une rencontre par équipes avec un autre Club.
  
- 4) **Un joueur licencié Multi-raquettes dans un club « A » exclusivement Tennis, ou dont la licence est informatiquement rattachée à un Comité ou une Ligue**, pourra s'inscrire dans une équipe d'un club de Padel ou de Tennis & Padel de son choix, partout en France métropolitaine.

# LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



- Le calcul des statuts des joueurs s'effectue au plus tard le 31 octobre de l'année sportive en cours, et ce quel que soit le classement du joueur.
- Trois statuts sont possibles pour les compétitions par équipes de Padel (nationales, régionales ou départementales) :

## Statut Equipe

- Le Statut de Joueur « Equipe » (EQ) : Un joueur disposera du statut « Equipe » (EQ) pour un Club A, s'il répond à l'une des conditions suivantes :
  - le joueur était licencié dans ce club A au 31/08 de l'année sportive précédente (licence Padel ou Multi-Raquettes), et ce même si ce joueur a disputé une rencontre par équipes pour le compte d'un autre club l'année sportive précédente ;
  - le joueur n'était pas licencié dans ce club A au 31/08 de l'année sportive précédente, mais il a disputé au moins un match pour ce club, et uniquement pour ce club, dans un championnat par équipes une des années sportives précédant l'année sportive considérée.

## Statut Nouvellement Equipe

- Le statut « Nouvellement Equipe » (NvEQ) :
  - Un joueur disposera du statut « Nouvellement Equipe » (NvEQ) s'il ne répond à aucun des deux critères ci-dessus.

## Statut Non Equipe

### ➤ Le Statut « Non Equipes » (NON EQ) :

- Un joueur disposera du statut « NON EQUIPE » si sa licence a été enregistrée informatiquement après le 31 octobre de l'année sportive en cours, ou s'il a déjà participé à une rencontre par équipes pour un autre club au cours de cette même année sportive.
- Le joueur sera ainsi déclaré « NON EQUIPE », et ne pourra prendre part à une compétition par équipes pour le compte de son nouveau Club, sauf dérogation accordée par la Commission Régionale ou Départementale de Padel.

➤ Pour les Championnats de France (divisions régionales 1 incluses), deux joueurs maximum disposant du statut « Nouvellement Equipe » (NvEQ) pourront figurer sur la liste d'équipe comportant 8 joueurs maximum.

➤ Aucun joueur disposant du Statut NON EQUIPE ne pourra figurer sur cette même liste.

➤ Ces deux règles ci-dessus s'appliqueront pour les listes des équipes des divisions régionales 1, conférences interrégionales, division nationale 2 et division nationale 1.

➤ Pour toutes les autres divisions, la ligue édictera ses propres règles et pourra accepter des joueurs NvEQ ou NON EQ dans ses championnats.

# LES CAHIERS DES CHARGES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



	Championnat départemental	Championnat régional
Dates limite d'inscription Equipe	A discrétion du Comité	A discrétion de la Ligue
Date limite Licence (qualification) Joueurs	A discrétion du Comité	<b>31 octobre 2024</b> Autres divisions : A discrétion de la Ligue
Droits d'inscription	<b>A discrétion du comité</b>	<b>A discrétion de la ligue</b> <b>(Hors R1 fixé à 50€/Equipe par la FFT)</b>
Dates de la Compétition	Organisation Comité	<b>R1 : 15 &amp; 16 mars 2025</b>
Formule Sportive	Au choix de l'organisateur (regroupements de Clubs conseillés)	Au choix de l'organisateur <b>R1 =&gt; TMC de 8 à 16 équipes</b>
Homologation	D1 ≤ dernière division régionale & P 250 maximum Autres divisions = choix du Comité	<b>R 1 = P 500 / Autres = P250 maximum</b>
Format des Rencontres	Choix du Comité	<b>R1 = 3 Messieurs ou 3 Dames /</b> <b>Autres Divisions = choix de la Ligue</b>
Format des matchs	D1 = A1 / Autres Divisions = A1, A2, B1 ou B2	R1 = A1 / Autres Divisions = A1, A2, B1 ou B2
Barème	<b>Le barème pris en compte dépendra de la dimension du tableau, le jour du championnat</b>	
Prize money	Non	Non
Juge-Arbitre	JAP2 pour toute Division homologuée P 250 JAP1 pour toute Division homologuée P 100	JAP2 pour la R1 et toute Division homologuée P250 JAP1 pour toute Division homologuée P 100
Arbitrage / Superviseurs de pistes	Libre	Libre
Liste des Joueurs	Gestion comité	Gestion ligue
Balles neuves	Oui, 3 Balles neuves pour chaque match par équipe, quel que soit le format et quelle que soit la Division	Oui, 3 Balles neuves pour chaque match par équipe, quel que soit le format et quelle que soit la Division
Changements de Balles	Non obligatoire	Non obligatoire
Kinésithérapeute	Non obligatoire	Non obligatoire
Médecin sur place	Non obligatoire	Non obligatoire
Médailles & Trophées	Fournis par le Comité	Fournis par la Ligue
Restauration au Club (payante)	Obligatoire, à la charge des joueurs	Obligatoire, à la charge des joueurs

	Conférences Interrégionales	Nationale 1
Dates limite Envoi Fiches Equipes	<b>Au plus tard le 28 Mars 2025</b>	<b>Au plus tard le 31 janvier 2025</b>
Date limite Licence (qualification) Joueurs	Qualification suite à la R1, donc <b>31 octobre 2024</b>	<b>31 octobre 2024</b>
Droits d'inscription	0 € (montée de R1)	<b>Fixé à 50€/Equipe par la FFT</b>
Dates de la Compétition	<b>29 et 30 mars 2025</b>	<b>31 janvier au 2 février 2025</b>
Formule Sportive	Sous forme de poules Conférences Est/Ouest ( <b>12 équipes chacune</b> )	TMC 8 pour les Dames TMC 16 pour les Messieurs
Homologation	IP 1000	<b>P 1500</b>
Format des matchs	3 matchs / rencontre : format A1	3 matchs / rencontre : format A1
Prize money	Non	Non
Juge-Arbitre	JAP2	JAP3, désigné et indemnisé par la FFT
Arbitrage / Superviseurs de pistes	Libre	Désignés et indemnisés par la FFT
Liste des Joueurs	listes fermées à 8 pour les interrégions	Pré-liste à 8 joueurs (6 joueurs brûlés) <b>au 31 octobre 2024</b> Liste définitive (fermée à 8 joueurs) à fournir le <b>31 janvier 2025</b>
Balles neuves	Oui, 3 Balles neuves par match, fournies par FFT	Oui, 3 Balles neuves par match, fournies par la FFT
Changements de Balles	Non obligatoire	3 <sup>ème</sup> set
Kinésithérapeute(s)	<b>1 Kiné par épreuve, fournit par le club et indemnisé par la FFT</b>	3 kinés, indemnisés par la FFT
Médecin sur place	Non obligatoire	Non obligatoire
Médailles & Trophées	Non obligatoire	Fournis par la FFT
Hébergement	A la charge des clubs	A la charge des clubs
Restauration au Club (payante)	Obligatoire, à la charge des joueurs	Obligatoire, à la charge des joueurs
Soirée (dîner)	Non obligatoire	Non obligatoire
Service Transport	Non	Non
Indemnité FFT par EQUIPE	<b>A la charge des clubs</b>	<b>TRANSPORT :</b> <b>Métropole:</b> [(Dist. Km A/R Domicile/Club x 0,10 €/km) / <b>CORSE:</b> 200 € / <b>REU:</b> 650 € / <b>GUA:</b> 505 € / <b>NCL:</b> 1075 € / <b>GUA &amp; MAR:</b> 450 € (Pour 8 personnes MAXIMUM)
Subvention FFT à la Ligue Organisatrice	Non	Non



# AUTRES CHAMPIONNATS INTERCLUBS

LE  
**PADEL**  
A TOUS  
LES COUPS





- Certaines Ligues organisent des compétitions par Interclubs Jeunes, Seniors ou Seniors Plus.
- Les Ligues établissent alors leur propre règlement.
- La valorisation maximale qui pourra être retenue pour ces différentes compétitions est :
  - o **P 250** pour des interclubs Seniors
  - o **P 100** pour des interclubs Jeunes ou Seniors Plus
- Des phases qualificatives peuvent naturellement être organisées, de catégorie inférieure.
- La valorisation des différentes épreuves reste à la discrétion de la Ligue, en fonction des joueurs/ses qui y participent.
- **Le barème pris en compte dépendra du nombre d'équipes ayant participé à l'épreuve.**



**Merci pour votre attention.**

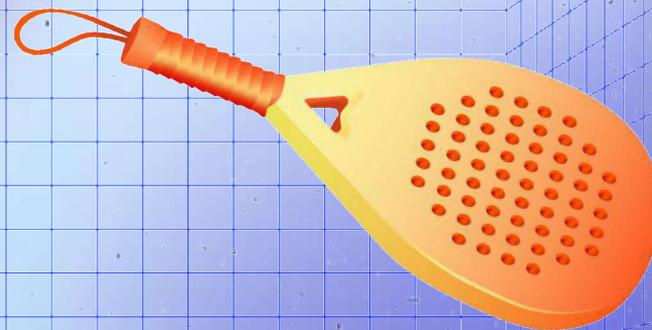
**Nous vous souhaitons  
d'excellents championnats**

**LE  
PADEL  
A TOUS  
LES COUPS**



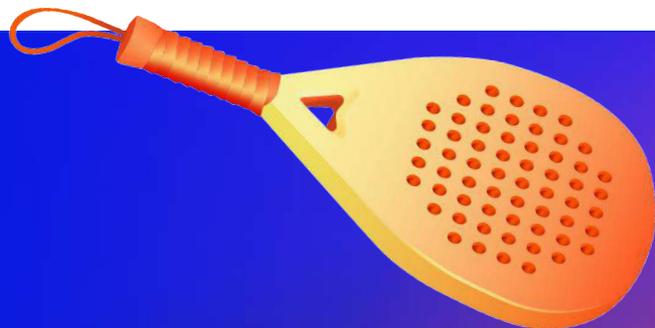


# LE GUIDE DE LA COMPÉTITION PADEL 2025



LE  
**PADEL**  
À TOUS  
LES  
COUPS

PUBLICATION - JANVIER 2025



# CHAPITRE VI. PARA PADEL

# PARA PADEL

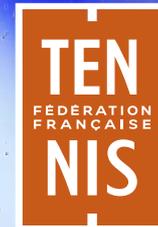


CDC TOURNOIS SENIORS	P 25 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 100 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 250 Dames, Messieurs ou Mixtes
Prize Money	Non	Non	Non
Délai d'homologation, sauf réglementation spécifique de la ligue	1 semaine	2 semaines	3 semaines
Droits d'homologation	31 €	40 €	50 €
Droits d'inscription par joueur(se)	A discrétion du Club (sauf réglementation spécifique de la Ligue)		
Date limite d'inscription	Libre		
Sélection des paires	Ordre d'inscription		
Nb min. de Pistes de même nature (couvertes ou extérieures)	1	2 (Avec solution de repli en cas de pluie)	
Hauteur minimale des pistes	6 m minimum (dans la zone des 100m <sup>2</sup> ) (Cf nouvelles normes document règles générales)		
Nb pistes avec sorties (2 m x 8 m de chaque côté)	Pas de sorties en padel fauteuil		
Juge-Arbitrage	JAP1 min. désigné et indemnisé par le Club		JAP2 min. désigné et indemnisé par la FFT
Arbitrage	Non obligatoire		
Superviseurs de pistes	Non obligatoire		
Coaching autorisé	Non		
Nb minimum de paires	Dames : 4		Dames : 4
	Messieurs : 4		Messieurs : 8
	Mixtes : 4		Mixtes : 8
Dames autorisées dans les épreuves Messieurs	Oui		

# PARA PADEL



CDC TOURNOIS SENIORS	P 25 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 100 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 250 Dames, Messieurs ou Mixtes
Interdiction aux N meilleurs joueurs de participer	Pas de limitation de classement		
Formule sportive	Libre		
Formats Tableau Final & Qualifications	Tout sauf Format E	Tout sauf Format E	Tout sauf Format E <b>½ et Finale = A1 / A2 / B1 / B2</b>
Formats jeu Matches de Classement	Tout sauf Format E	Tout sauf Format E	Tout sauf Format E
Balles neuves Epreuve principale	3 / piste	3 / piste	3 / piste & 3 / match ≥ 1/2 F
Balles neuves matchs de Classement	Non obligatoire	Non obligatoire	Obligatoire Perdants 1/2 F
Nb matchs min. proposés par paire	3		
Technicien fauteuil	Optionnel		Obligatoire
Durée maximum	3 jours		
Kinésithérapeute / Médecin	Non obligatoire		<b>Fortement conseillé</b>
Nettoyage des Vitres	A discrétion du Club		
Affiche	Produite par le Club		
Partenariats & Habillage des pistes	Organisation Club		
Mise à disposition des pistes par le Club	Organisation Club		
Habillage des pistes	Organisation Club		
Sonos	Organisation Club		
Panneau d’Affichage Résultats	Organisation Club		
Panneaux de score	Organisation Club		
Vestiaires	Obligatoires (vestiaires H / F séparés)		



# PADEL-FAUTEUIL

LE  
**PADEL**  
À TOUS  
LES COUPS



## Réglementation et spécificités

- Les Clubs qui le souhaitent peuvent organiser des Tournois de Padel-Fauteuil.
- Les règlements relatifs au Padel-Fauteuil sont disponibles sur le lien : [FFT | Compétitions padel-Fauteuil](#)
- Les épreuves sont mixtes hommes/femmes sans que la mixité soit une obligation (une paire peut donc être composée de deux joueurs, de deux joueuses, ou d'un joueur et d'une joueuse).
- Un joueur en fauteuil roulant aura également la possibilité de participer à tout autre tournoi organisé par la FFT qu'il compose la paire avec un autre joueur en fauteuil roulant ou non, mais s'il participe à une épreuve avec des « valides », cela impactera son classement « valide » et non « padel fauteuil ».

## Constitution d'une paire

- 2 joueurs de catégorie 1
- 1 joueur de catégorie 1 et un joueur de catégorie 2
  - **Catégorie 1** : Joueurs atteints d'un handicap médullaire ou assimilé, ne pouvant pas marcher. Tout joueur ayant une classification fonctionnelle « Quad » en para-tennis, et dans l'attente d'une classification fonctionnelle spécifique au padel, sera considéré comme Joueur de catégorie 1 (marchant ou non).
  - **Catégorie 2** : Joueurs, amputés ou assimilés, pouvant marcher.
- Le comité d'organisation du tournoi ou championnat, ainsi que le juge arbitre de l'épreuve, sont responsables de l'application de cette règle.

## Classement

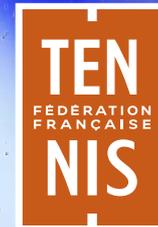
- Le calcul du classement prendra en compte les **8 meilleurs résultats** de chaque joueur au cours des 12 derniers mois.
- Le Classement Padel-Fauteuil, pouvant donc comporter des Dames et des Messieurs, sera établi en tenant compte des barèmes en vigueur (P 25, P100 & P 250),
- Un joueur non classé aura le classement du dernier joueur "fauteuil" classé français + 1.
- **Maximum 4 tournois Padel Fauteuil pourront être valorisés en P 250 au cours de l'année sportive (hors Championnat de France valorisé également en P 250).**
- Afin de pouvoir établir un Classement spécifique Padel-Fauteuil, merci de bien vouloir adresser vos états de résultats à la FFT dans les 48H après la fin de votre tournoi à [classementpadel@fft.fr](mailto:classementpadel@fft.fr)
- Le Classement Padel-Fauteuil sera publié sur le site [fft.fr](http://fft.fr) (rubrique Padel / Compétitions) aux mêmes dates que les autres Classements (en général le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois).

## Les championnats de France

- Les Championnats de France seniors Padel-Fauteuil sont ouverts aux joueurs :
  - De nationalité française ;
  - Licenciés à la FFT (licence Padel ou Multi-Raquettes) au 31 octobre de l'année sportive en cours ;
  - Faisant partie des catégories d'âge 11 ans ou supérieure ;
  - Étant dans l'incapacité physique, permanente et définitive de courir.
  
- Les Championnats de France Padel-Fauteuil 2025 ont lieu en même temps que les Championnats de France par paires Seniors, courant septembre (date et lieu à déterminer), et décernent le titre de « Champions de France Padel-Fauteuil 2025 ».
  
- Les Championnats de France se déroulent en une phase unique (pas de qualifications régionales), chaque paire pouvant être composée de deux joueurs ou deux joueuses ou d'une joueuse et d'un joueur.
  
- Seules les 8 meilleures paires inscrites (poids de la paire à la suite du calcul du classement Padel-Fauteuil du mois de juillet) seront qualifiées pour disputer les Championnats de France.
  
- Une liste d'attente, par ordre de poids de paires, sera constituée afin de procéder aux éventuels repêchages en cas de WO d'une paire qualifiée. Le repêchage des paires s'effectuera dans l'ordre d'apparition des paires sur la liste. A poids égal entre deux paires, un tirage au sort sera effectué.

## Les championnats de France

- **En cas de forfait d'une paire (le forfait d'un des deux joueurs entraînant automatiquement le forfait de la paire) :**
  - Avant la diffusion du tableau : il sera procédé à un repêchage ;
  - Après la diffusion du tableau : aucun remplacement de paire ne sera autorisé. La paire sera déclarée forfait en application de l'article 253 des Règlements Sportifs FFT.
  
- **L'épreuve aura lieu sous la forme d'un « Masters P 250 » avec la formule sportive suivante :**
  - 2 poules de 4 paires, puis demi-finales croisées entre les 1ers et les 2èmes de poules.
  - Un match de classement se jouera entre les paires classées 3èmes de poules et idem pour les 4èmes de poules.
  
- **Chaque paire pourra déclarer jusqu'à 2 coaches, à condition que ceux-ci soient licenciés FFT au moment de la compétition (licence padel ou multi-raquettes).**
  
- **Le coaching ne pourra se faire que lors des changements de côté (où à chaque nombre de jeux impairs si le changement de côté n'est pas effectué) et uniquement pendant le temps de repos.**
  
- **Pour plus de précision, [Cf. Le Règlement sur le site fft.fr](http://fft.fr).**



# PADEL SOURDS & MALENTENDANTS





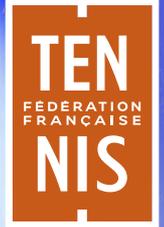
## Réglementation et spécificités

A venir



## Classement

➤ A venir



**Merci pour votre attention.**

**Nous vous souhaitons  
d'excellents compétitions  
para padel**

**LE  
PADEL  
À TOUS  
LES COUPS**

